

# AQVITANIA

TOME 19

2003

*Revue interrégionale d'archéologie*

*Aquitaine*

*Limousin*

*Midi-Pyrénées*

*Poitou-Charentes*

*Revue publiée par la Fédération Aquitania*

*avec le concours financier*

*du Ministère de la Culture, Direction du Patrimoine, Sous-Direction de l'Archéologie,*

*du Centre National de la Recherche Scientifique,*

*de l'Université Michel de Montaigne - Bordeaux 3*

# SOMMAIRE

S. RIUNÉ-LACABE, A. COLIN, Bergerac, Le Therme : deux fosses du début du 1 <sup>er</sup> âge du Fer en Dordogne.....	5
J. GORROCHATEGUI, Las placas votivas de plata de origen aquitano halladas en Hagenbach (Renania-Palatinado, Alemania).....	25
A. BEYRIE, D. GALOP, F. MONNA, V. MOUGIN, La métallurgie du fer au Pays Basque durant l'Antiquité. État des connaissances dans la vallée de Baigorri (Pyrénées-Atlantiques) .....	49
G. FABRE, Inscription et sculptures à caractère religieux d'époque romaine découvertes à <i>Iluro</i> (Oloron, Pyrénées-Atlantiques).....	67
A. BARBET, AVEC LA COLLABORATION DE C. GIRARDY-CAILLAT, J.-P. BOST, Peintures de Périgueux. Édifice de la rue des Bouquets ou la <i>Domus</i> de Vésone I - Les peintures en place .....	81
D. SCHAAD, J.-L. SCHENCK-DAVID, Le camp militaire romain de Saint-Bertrand-de-Comminges (Haute-Garonne) : nouvelles données .....	127
A. BOUET, J.-L. TOBIE, Les thermes d' <i>Imus Pyrenaeus</i> (Saint-Jean-le-Vieux, Pyrénées-Atlantiques) .....	155
J.-L. BOUDARTCHOUK, AVEC LA COLLABORATION DE S. BACH, L. GRIMBERT, I. RODET-BELARBI, F. VEYSSIÈRE, La <i>villa</i> rustique de Larajadé (Auch, Gers), un petit établissement rural aux portes d' <i>Augusta Auscorum</i> : l'approche archéologique .....	181
A. BERDOY, Maisons fortes des vallées béarnaises (XII <sup>e</sup> -XIV <sup>e</sup> siècles) .....	221

J.-L. SCHENCK-DAVID, Démêler le vrai du faux : un peu de nouveau sur l'évolution du site de Saint-Just à Valcabrère (Haute-Garonne) .....	253
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----

C. LACOMBE, De la <i>Tour de la Vizonne</i> à la <i>Tour de Vésone</i> . Réflexions autour d'un toponyme et de l'histoire médiévale et moderne d'un monument antique .....	267
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----

## NOTES

K. ROBIN, C. SOYER, Un fragment d'anse de bassin étrusque découvert à Barzan (Charente-Maritime) .....	285
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----

W. MIGEON, AVEC LA COLLABORATION DE A. ZIEGLÉ, Nouveaux blocs inscrits ou décorés dans le rempart antique de Bordeaux .....	291
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----

J.-L. SCHENCK-DAVID, Une inscription funéraire récemment découverte à Tournan (Gers) .....	301
-----------------------------------------------------------------------------------------------	-----

## CHRONIQUE

A. COLIN, Recherches récentes sur l'âge de Fer dans le Sud-Ouest de la France, d'après la bibliographie des années 1995-2001 .....	313
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----

## MAÎTRISES

S. DUCONGÉ, Les poteries du II <sup>e</sup> âge du Fer de la grotte des Perrats à Agris (Charente). Apport à l'interprétation des occupations du site au cours de La Tène .....	329
J. HÉNIQUE, Occupation du sol en moyenne vallée de la Garonne pendant l'Antiquité. Incidences du milieu naturel et des voies de communication sur les modalités d'implantation des établissements ruraux .....	331
P. BOITEL, L'occupation gallo-romaine des campagnes de la moyenne vallées de la Vère .....	334
L. DAVERAT, Les voies antiques entre Charente et Garonne .....	336
J. ATKIN, Une contribution de l'archéologie navale à l'étude des ports atlantiques européens de l'Antiquité au Moyen Age : le réemploi d'éléments de bateaux dans les structures portuaires .....	339
S. MONCOURT, L'occupation funéraire des habitats ruraux gallo-romains du bassin de l'Adour et du département du Gers durant la période médiévale (Hautes-Pyrénées, Landes, Pyrénées-Atlantiques, Gers) .....	341
L. BONNEAU, Les prieurés de l'abbaye de la Sauve-Majeure dans l'Entre-deux-Mers bordelais .....	343

Jean-Luc Boudartchouk

INRAP Grand Sud-Ouest  
Base INRAP  
13, rue du Négoce  
Saint-Orens-de-Gameville

avec la collaboration de Sylvie Bach

SRA Midi-Pyrénées  
Toulouse

Laurent Grimbert

INRAP Grand Sud-Ouest  
Bordeaux

Isabelle Rodet-Belarbi

INRAP Grand Sud-Ouest  
Bordeaux

Frédéric Veyssière

INRAP Grand Sud-Ouest  
Bordeaux

---

# **L** *La villa* rustique de Larajadé (Auch, Gers), un petit établissement rural aux portes d'*Augusta* *Auscorum* : l'approche archéologique

## RÉSUMÉ

Lors des travaux de la déviation de la RN 124 par le nord d'Auch (1996-1997), une opération d'archéologie préventive a été effectuée sur le site de Larajadé, mettant au jour une petite *villa* et ses abords. Ce modeste bâtiment compact, initialement de plan carré et composé d'une pièce centrale, autour de laquelle sont disposées, de façon symétrique, des pièces de moindres dimensions, évolua par l'adjonction d'une galerie de façade dotée de deux pavillons d'angle. En périphérie, a été mis au jour un four à chaux, sans doute lié à la seconde phase de construction. L'occupation du bâtiment s'étend entre la fin du 1<sup>er</sup> siècle et le courant du II<sup>e</sup> siècle de notre ère. La *villa* fut définitivement abandonnée à la fin de ce siècle. Le mobilier mis au jour offre un bon échantillon de l'équipement d'une modeste exploitation agricole.

## ABSTRACT

During the road-works to deviate the RN 124 to the north of Auch (1996-1997), a preventive archaeological excavation was carried-out on the site of Larajadé which revealed a small *villa* and its surroundings. This compact, modest building, initially square-shaped and comprising a central room around which were laid-out, symmetrically, smaller rooms, evolved by the addition of a frontal gallery with two corner pavilions. On the periphery a lime-kiln was discovered, certainly related to the second construction phase. The building was occupied between the end of the 1st century to some time in the 2<sup>nd</sup> century A.D. The *villa* was definitively abandoned at the end of this century. The objects discovered are a representative sample of the equipment of a small farm.

## MOTS-CLÉS

*Villa rustica*, four à chaux, domaine rural, mobilier domestique



Fig. 1. Localisation du site. Infographie L. Grimbart INRAP.

## INTRODUCTION

La villa gallo-romaine de Larajadé<sup>1</sup> est construite sur la partie basse du flanc nord d'un petit vallon, orienté sensiblement est-ouest. Ce dernier débouche en rive gauche dans la vallée du Gers, à environ 2 km au nord/nord-ouest de la ville antique d'*Augusta Auscorum*. Ce vallon entaille les niveaux molassiques du Burdigalien moyen (fig. 1).

Les fondations de la villa reposent sur des limons compacts, provenant de la transformation par la pédogenèse du substrat molassique, dont une strate calcaire est bien visible en amont du site, au niveau du four. Après son abandon, le site a été recouvert par des colluvions issues de la partie supérieure des coteaux, qui ont en partie ennoyé le fond du vallon où coule un petit ruisseau, issu d'une source située à environ 80 m en bordure nord-ouest de la villa.

La façade de la villa est orientée vers le débouché du vallon qui s'élargit rapidement vers le sud-est. L'ensoleillement du versant nord est réduit, ce qui génère une humidité durable. Les fondations de la villa sont construites en blocs de calcaires et de grès gris-bleu, issus de la molasse du Burdigalien moyen ; en revanche, les élévations sont en petit moellons de grès gris-bleu. Des indices d'extraction ancienne sont visibles dans un petit bois, situé un peu plus haut dans le vallon, vers l'ouest.

Aucun site antique n'est connu à proximité. Toutefois, lors du diagnostic archéologique préalable, un sondage (n° 274), implanté à 40 m à l'est de la villa, a livré du mobilier céramique antique roulé et une monnaie du IV<sup>e</sup> siècle. Mais cette concentration de mobilier archéologique ne paraît pas avoir de lien direct avec le site de Larajadé.

## 1. LA VILLA ET SES DÉPENDANCES

Les vestiges mis au jour montrent que l'établissement rural de Larajadé a connu une nette évolution architecturale. Deux états se

distinguent clairement : une villa-bloc à salle centrale a précédé la villa à galerie de façade et pavillons d'angle (fig. 2, 3, 4 et 5).

### Le premier état : une villa-bloc à salle centrale

Le bâtiment, presque parfaitement carré (19 m de côté), est constitué d'un mur extérieur de ceinture, d'un mur intérieur qui limite l'espace central et de nombreuses cloisons qui relient ces deux structures et délimitent de nombreuses petites pièces entourant la salle centrale (fig. 6).

#### Le mur de ceinture et ses contreforts

Préalablement au démarrage des travaux, le paléosol fut excavé jusqu'à atteindre les limons compacts et stériles. Les fondations du mur de ceinture, qui forme un carré de 19 m de côté sont alors mises en place en tranchée pleine à travers ces limons et le substrat molassique. Le profil des fondations entaille et suit le profil du coteau : leur profondeur se situe en moyenne autour de 50 cm,

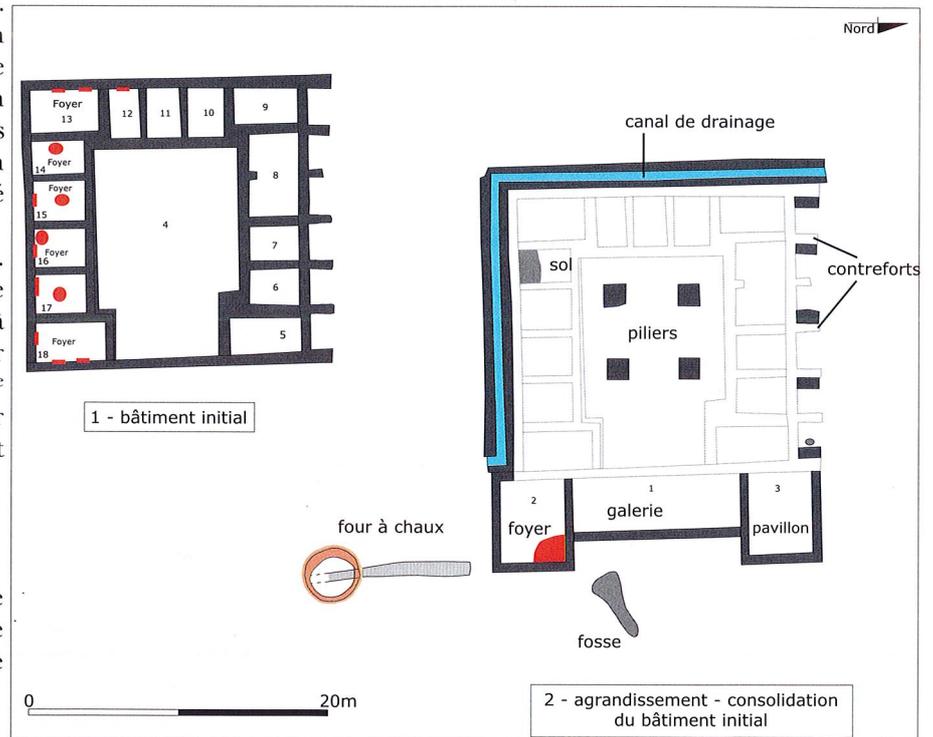
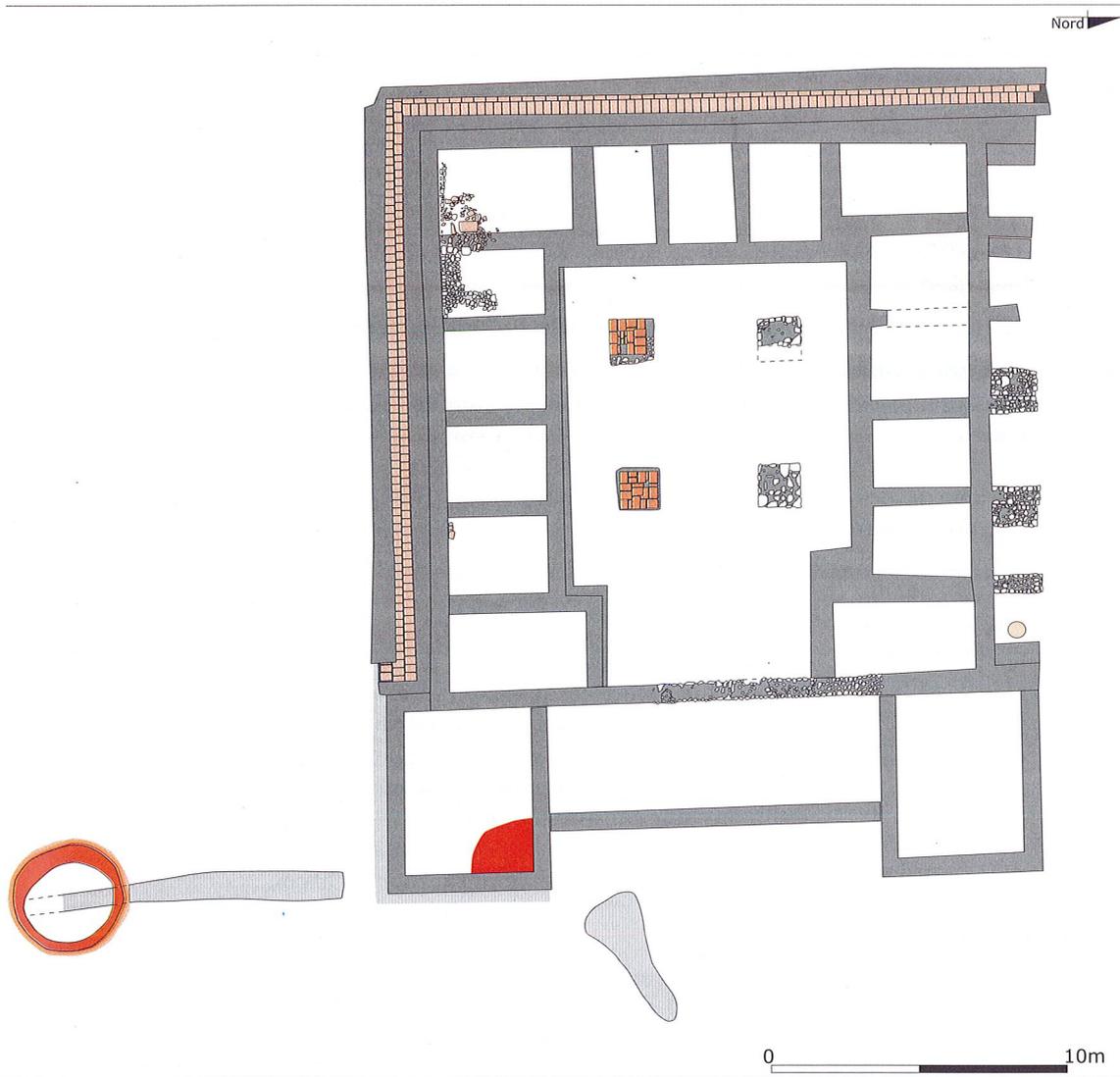
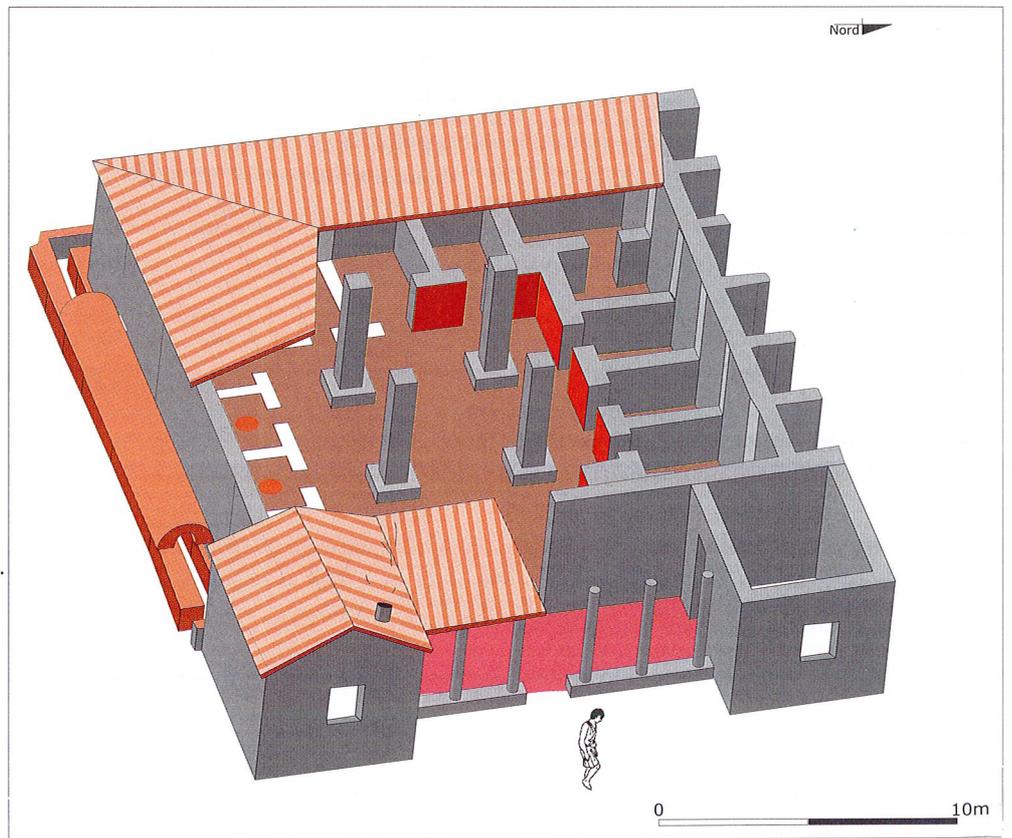


Fig. 2. Les deux phases d'édification de la villa et d'occupation du site. Infographie L. Grimbart INRAP.

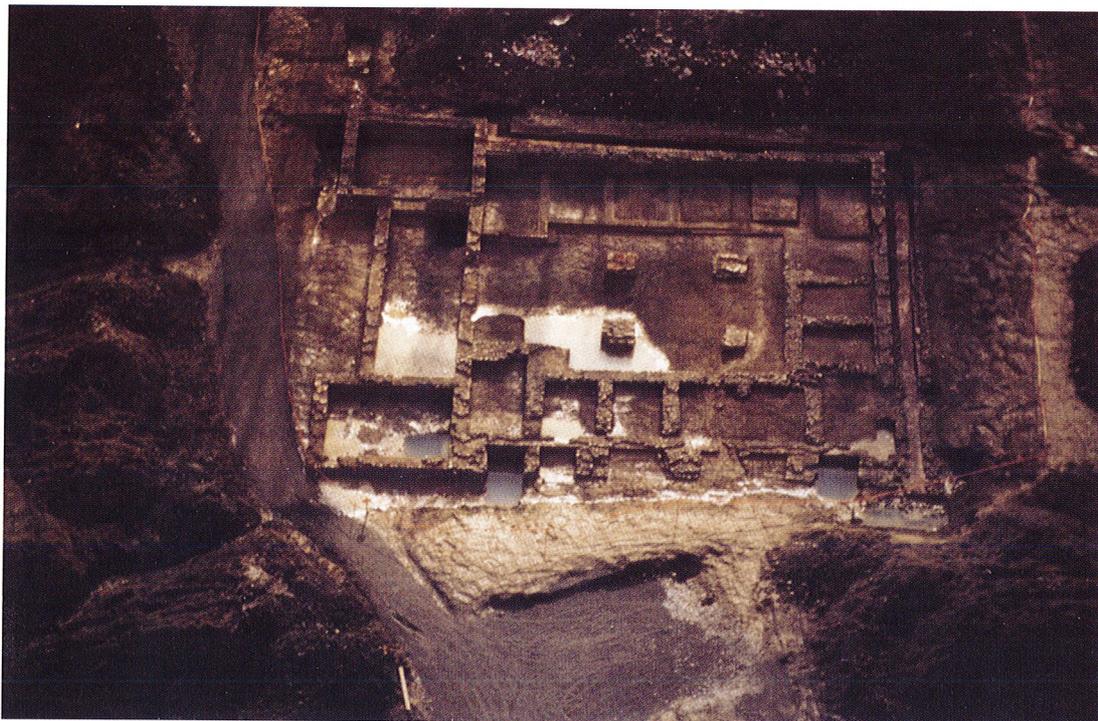
1. On trouvera un certain nombre d'informations supplémentaires sur la fouille de Larajadé dans Boudartchouk 1997, 3-12, Boudartchouk 1998, 34-45, et surtout dans le Document Final de Synthèse déposé au SRA de Midi-Pyrénées: Boudartchouk *et al.* 1998b.



*Fig. 3. Plan général de la villa et de ses abords.  
Infographie L. Grimbert INRAP.*



*Fig. 4. Hypothèse de restitution de la villa.  
Infographie L. Grimbert INRAP*



*Fig. 5. Vue aérienne de la villa en fin de fouille. Photo A. Grall INRAP.*



*Fig. 6. Vue d'ensemble de la villa en fin de fouille. Photo A. Grall INRAP.*

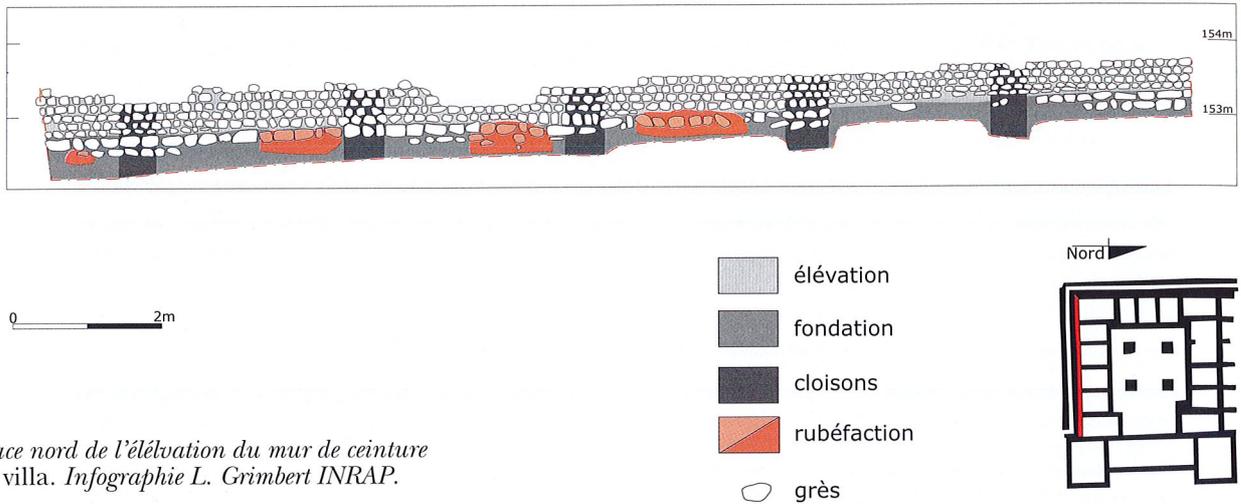


Fig. 7. Face nord de l'élévation du mur de ceinture sud de la villa. Infographie L. Grimbart INRAP.

mais elle s'accroît du sud vers le nord, dans le sens de la pente, afin d'améliorer la stabilité du bâtiment (fig. 7 et 8).

Ces fondations ont une épaisseur voisine de 60 à 70 cm dans leur partie haute. Elles sont composées de blocs de grès non-équarris, liés à l'argile ; disposés en assises irrégulières, ils reposent sur un hérisson de même nature. La partie supérieure des fondations comporte deux assises de réglage, réalisées avec des blocs de plus gros module et liés au mortier. La fondation de la façade nord, en contrebas, est logiquement la plus

épaisse: elle déborde de 68 cm sur l'élévation, ce qui a permis de mettre en place une série de contreforts appuyés contre la semelle de fondation et chaînés à l'élévation.

Ces contreforts rythment la façade nord, la plus concernée par la poussée des terres, en contrebas de l'édifice. Ils mesurent de 85 à 90 cm de long pour une largeur de l'ordre de 65 cm. Au nombre de sept, ils sont espacés régulièrement tous les 3 m, et ceux des deux extrémités s'inscrivent dans le prolongement des façades est et ouest. La structure des contreforts est différente de celle des

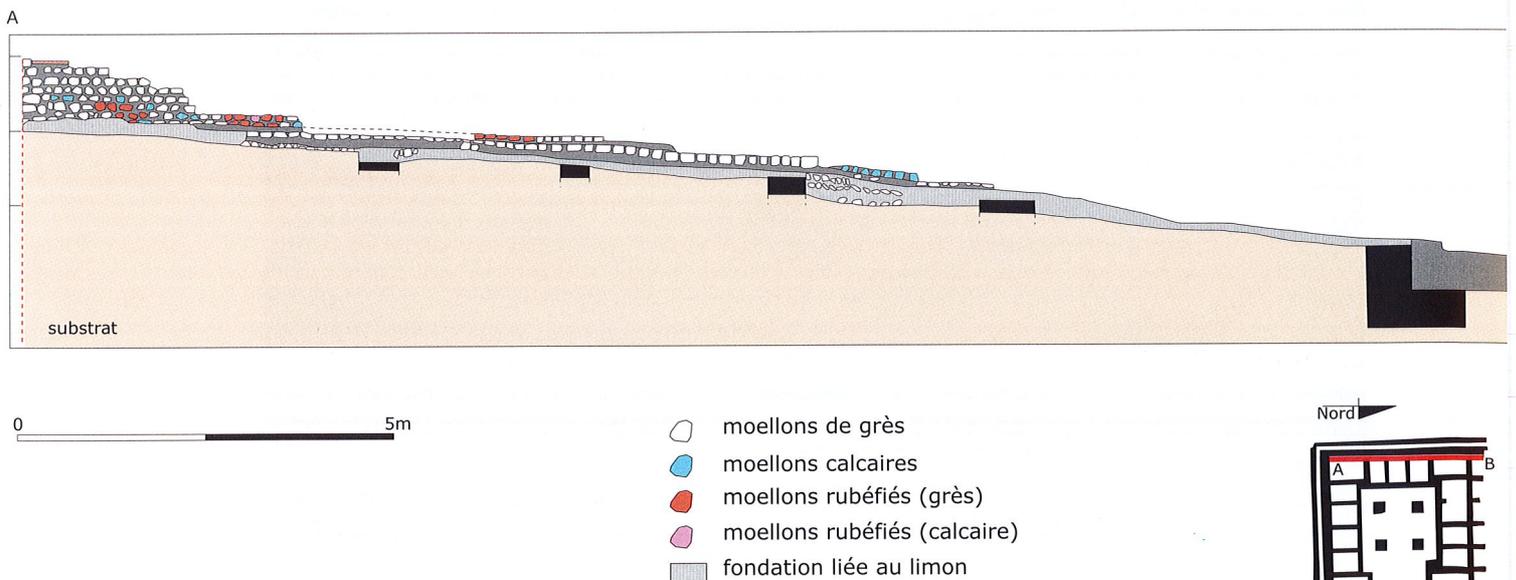


Fig. 8. Face est de l'élévation du mur de ceinture ouest. Infographie L. Grimbart INRAP.

fondations, mais identique à celle de l'élévation du mur de ceinture. Elle est constituée de moellons de grès gris-bleu liés au mortier de chaux, qui forment le parement sur les trois côtés apparents, et d'un blocage interne de mortier et de blocs identiques calibrés. Les contreforts ont donc été intégrés dès l'origine dans le projet architectural et leur élévation fut réalisée conjointement à celle de la façade nord.

L'élévation du mur de ceinture est, elle aussi, réalisée en *opus vittatum* ; les maçonneries ont 66 cm de largeur, les parements sont constitués d'assises régulières et horizontales de petits moellons de grès (7 cm sur 15). Le blocage comprend des éclats de grès calibrés (déchets de taille ?) et de calcaire. Le mortier gras de chaux et de sable contient des petits galets et des bivalves d'eau douce qui indiquent l'utilisation de sable de rivière. Six assises de moellons ont pu être observées. Les angles de la construction comportent des moellons rectangulaires de plus grandes dimensions, lissés et soigneusement chaînés. Dans l'angle sud-ouest du mur ouest, on a pu observer une rangée de gros fragments de *tegulae*, disposés longitudinalement par rapport à l'axe du mur, les rebords étant à l'aplomb des parements. L'ensemble a été lié au mortier de chaux et de sable (longueur conservée : 65 cm). Cet aménagement correspond sans doute à un réglage d'assise.

#### *Le mur en "fer à cheval" et le cloisonnement interne de l'édifice*

Durant la même phase de travaux fut construit un mur porteur qui forme une structure en "fer à cheval" emboîtée dans le mur de ceinture rectangulaire. Ce mur a une fondation de 75 cm de largeur en moyenne, mais seulement 45 cm pour son élévation. Sa structure est identique à celle du mur de ceinture externe : sa fondation est faite de petits blocs de grès gris-bleu, liés à l'argile et reposant sur un hérisson. En surface, le sommet des fondations est soigneusement enduit de mortier et lissé. L'élévation présente un retrait important, de 20 cm environ, par rapport à la fondation ; seules deux assises de petits moellons de grès à joints beurrés disposés avec soin étaient conservées. Comme précédemment, il s'agit d'une maçonnerie en *opus vittatum* à double parement.

Les quatre angles du mur sont renforcés par des massifs de maçonnerie dont les fondations sont chaînées. Les deux massifs occidentaux, rectangulaires (1,20 sur 1,80 m) sont légèrement débordants vers l'extérieur et leur structure ne diffère pas de celle du mur. Les deux massifs orientaux (1,80 sur 2,10 m) se composent d'un hérisson de quatre assises de blocs de grès gris-bleu calibrés, liés au mortier en surface.

Lors d'une nouvelle phase de travaux, on a procédé au cloisonnement de l'espace situé entre les deux murs, ce qui aboutit à la création de 15 petites pièces disposées de façon strictement symétrique. Les murs des cloisons, qui n'ont pas de rôle dans le soutien de l'édifice, ne sont pas chaînés en fondation avec les deux murs porteurs. Leurs fondations, de 66 cm de largeur, sont bâties en tranchées pleines et constituées de blocs de grès calibrés, liés à l'argile. Bien que très réduit, le reste d'élévation conservé dans la partie sud (une assise seulement) permet d'y reconnaître un mur de 45 cm de largeur, en *opus vittatum* assez sommaire qui pouvait avoir été recouvert d'enduit. Les pièces se répartissent sur trois ailes (nord, sud et est) autour de la pièce centrale. Aux quatre angles sont disposées des pièces rectangulaires de 2,50 sur 4,50 m, soit 11,25 m<sup>2</sup>, entre lesquelles s'intercalent des pièces rectangulaires plus petites de 2,50 sur 3,20 m soit 8 m<sup>2</sup>. On compte quatre pièces pour les ailes nord et sud et seulement trois pour l'aile ouest. La communication avec l'extérieur est assurée par une porte ouverte dans la façade orientale (qui est dépourvue de pièces). L'état de conservation insuffisant de l'aile nord ne permet pas de juger s'il existait une entrée secondaire, mais l'on est sûr que ce n'était pas le cas pour les autres façades. Dans l'angle nord-est, très arasé, de la pièce centrale, on a constaté, au contact du substrat limoneux, la présence d'une lentille de mortier, qui peut correspondre à une aire de gâchage, et, à côté, d'un horizon d'éclats de taille en grès gris-bleu. Il s'agit vraisemblablement de niveaux de travail correspondant à la réalisation des élévations.

Les superstructures de l'édifice sont difficiles à restituer en se limitant à des considérations purement archéologiques. Nous avons donc fait appel à une analyse architecturale théorique, qui

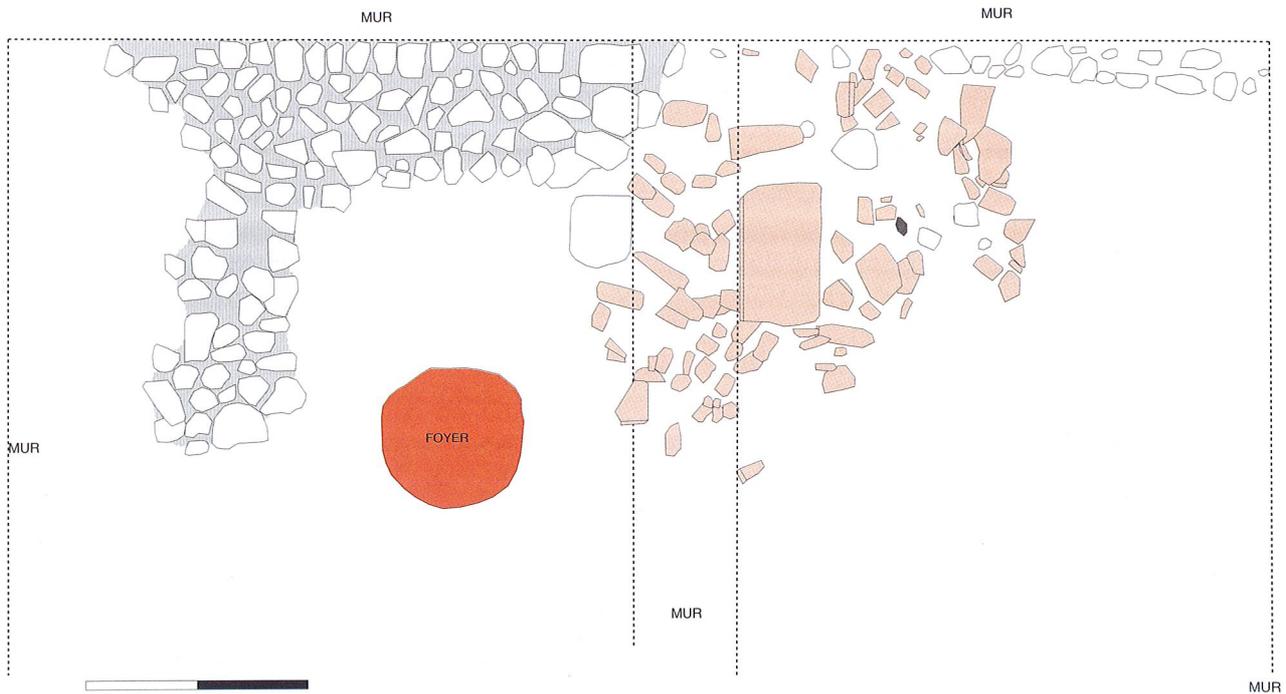


Fig. 9. Relevé détaillé des pièces 13 et 14. Infographie L. Grimbart INRAP.



Fig. 10. Vue générale des pièces 13 et 14 en cours de fouille.  
Photo L. Grimbart INRAP.



a été réalisée par M.-L. Laharie et sera présentée prochainement. Notons cependant l'absence de tout revêtement de sol dans la pièce centrale comme de tout aménagement hydraulique : son simple sol de terre battue, paraît impliquer une couverture du bâtiment dans sa totalité.

*L'aménagement intérieur de la villa : sols et foyers (fig. 9, 10 et 11)*

L'aménagement intérieur était mal conservé à cause du caractère méthodique de la récupération des matériaux, puis de l'érosion et des travaux agricoles. Seule 20 % environ de la surface du sol d'origine était conservée, à savoir celui des pièces de l'aile sud ainsi que ceux de la partie méridionale de la pièce centrale et de l'aile ouest. Ces sols sont constitués de terre battue; en fait il s'agit simplement du limon sous-jacent qui a été compacté et s'est chargé de charbons de bois en surface. Nous n'avons pas retrouvé trace de sol de mortier, même peu élaboré. Des foyers étaient aménagés à même le sol, dans les pièces 18, 17, 16, 15, 14, 13 et 12 où ils sont disposés de manière identique.

Fig. 11. Vestiges du foyer d'angle de la pièce 16 ; le parement du mur endommagé par la chaleur a été colmaté. Photo L. Grimbart INRAP.

La pièce 18, située à l'angle sud-est, possède trois foyers muraux dont la position n'est révélée que par des traces de rubéfaction sur les parois est et sud.

Dans la pièce 17 se trouvaient deux foyers. Le premier, situé près du milieu de la pièce, avait produit une aire rubéfiée ovoïde, de 20 cm de diamètre, parsemée de charbons de bois. Le second était installé près de l'angle sud-ouest. C'est un foyer bâti, reposant sur une lentille charbonneuse d'épaisseur centimétrique et de 60 cm de diamètre environ. Sa sole est composée de fragments de *tegulae* et sa bordure de petits blocs de grès posés de chant. La conservation défectueuse de la structure ne permet pas d'en connaître les dimensions précises, qui étaient sans doute de l'ordre de 60 à 70 cm.

La pièce 16 comporte également deux foyers, mais ils étaient mal conservés. Un foyer central était matérialisé au contact du substrat par une aire subcirculaire rubéfiée de 60 cm de diamètre maximum, avec quelques charbons de bois en périphérie. Un autre foyer était construit dans l'angle sud-ouest de la pièce, où a subsisté seulement une aire rubéfiée et charbonneuse de 60 cm de diamètre. L'utilisation de ce foyer a duré suffisamment longtemps pour provoquer une fusion du parement de grès du mur 3022. Aussi une réparation a-t-elle été effectuée: la dépression consécutive a été colmatée par un "bouchon" d'argile et de fragments de *tegulae*.

Dans la pièce 15, on observe un dispositif similaire avec un foyer central de 60 cm de diamètre et un foyer d'angle. Celui-ci, également disposé dans l'angle sud-ouest, est matérialisé par un épandage de charbons de bois d'un diamètre de 50 cm environ, recouvert par deux fragments de *tegulae*, qui sont disposés à plat le long du mur et correspondent sans doute à un reste de sole.

Dans la pièce 14, l'existence d'un foyer central de 60 cm de diamètre environ, installé près du mur ouest de la pièce, a été révélée par la rubéfaction sur quelques cm du substrat et la présence d'un horizon charbonneux en surface. Ce foyer n'a pas toujours été en service car il était recouvert par le remblai préparatoire à un niveau d'occupation postérieur.

La destruction ancienne des sols des pièces 13 et 12, situées à angle sud-ouest de la galerie ouest,

a fait disparaître les soles de leurs foyers. Toutefois, deux zones rubéfiées sur la paroi ouest de la pièce 13 et une dans la pièce 12 (également contre le mur ouest), témoignent de l'existence de foyers muraux appuyés contre le mur de la façade. Il est probable que des aménagements similaires existaient dans toutes les pièces périphériques, mais la destruction totale des sols et de l'élévation n'en a pas permis la conservation.

D'une manière générale, on a pu observer que seuls les foyers appuyés contre le mur extérieur de ceinture comportaient une sole de *tegulae* avec un entourage ponctuel de moellons. Les foyers centraux n'étaient, eux, matérialisés que par des aires rubéfiées. Dès lors, on peut penser que seuls les premiers sont de véritables foyers, les derniers pouvant seulement correspondre à des emplacements de braseros. Des foyers de ce type, assez sommaire, sont souvent attestés dans des *villae* modestes.

### **Le second état: une villa à galerie de façade et pavillons d'angle**

Après un laps de temps indéterminé, peut-être de l'ordre de quelques années seulement, la villa fut agrandie vers l'est par l'adjonction d'une galerie de façade à pavillons latéraux. A ce moment-là, elle reçut aussi le long de ses murs sud et l'ouest un drain voûté faisant fonction de vide sanitaire. Dans le même temps, une nouvelle série de contreforts fut construite au nord. Quant aux quatre piliers centraux, ils étaient en fonction durant cette phase, mais il n'est pas impossible qu'ils aient été mis en place dès la première campagne de construction.

A cause de la configuration du terrain, l'état de conservation de la nouvelle façade est très inégal: alors que l'élévation du pavillon d'angle sud atteignait 1,10 m de hauteur, celle de la partie sud de la galerie n'avait que 10 cm; et au pavillon d'angle nord, en contrebas, seules les fondations subsistaient.

#### *La nouvelle façade à pavillons d'angle saillants*

— Les pavillons d'angle (fig. 12, 13 et 14)

En avant de la façade orientale, le limon de colluvion a été excavé pour recevoir les fondations de deux pavillons d'angle rectangulaires (6,20 sur



Fig. 12. Vue du pavillon méridional ; au premier plan, le seuil.  
Photo A. Grall INRAP.



Fig. 13. Vue du pavillon méridional dont les fondations ont été mises au jour. Photo L. Grimbert INRAP.

5,50 m) édifiés dans le prolongement nord-est et sud-est du bâtiment, face au débouché du vallon. La profondeur de la fondation, observée en détail pour le pavillon d'angle sud, augmente dans le sens de la pente, afin de permettre une meilleure stabilité du mur. Ainsi, les fondations ont une profondeur de 0,50 m seulement à l'apex de l'angle sud-est de la tour sud, pour atteindre 1 m à celui de l'angle nord-est. Comme pour le premier état, les fondations comportent deux parties : le niveau inférieur (puissance moyenne : 50 cm) est composé d'assises irrégulières de blocs calcaires calibrés, disposés en hérisson et liés à l'argile. Les dernières assises formant la liaison entre la fondation et l'élévation, d'une hauteur de

20 à 30 cm en suivant toujours le sens de la pente, se composent de blocs de même nature mais ils sont liés au mortier de chaux et de sable. L'élévation, d'une épaisseur moyenne de 60 cm, est réalisée, comme précédemment, en *opus vittatum* de moellons de grès (15 cm sur 10 cm en moyenne) à blocage interne d'éclats de pierre et de mortier de chaux. Malgré la pente importante, les assises sont horizontales, ce qui a nécessité la réalisation d'assises supplémentaires dans la partie nord afin de rattraper la déclivité du terrain. Les angles extérieurs sont chaînés grâce à l'utilisation de moellons soigneusement lissés. Dans l'angle sud-est du pavillon sud, on a pu observer l'emploi exceptionnel de la brique pour assurer l'horizontalité de l'extrémité d'une assise: là, une double arase de briques, seulement conservée dans la partie sud de la tour méridionale, couronnait les 7 à 9 assises de moellons. L'élévation n'était pas conservée au-delà. Les joints de mortier étaient légèrement débordants sur le parement externe, alors qu'ils ont été tirés au fer avec soin pour le parement interne (fig. 15).

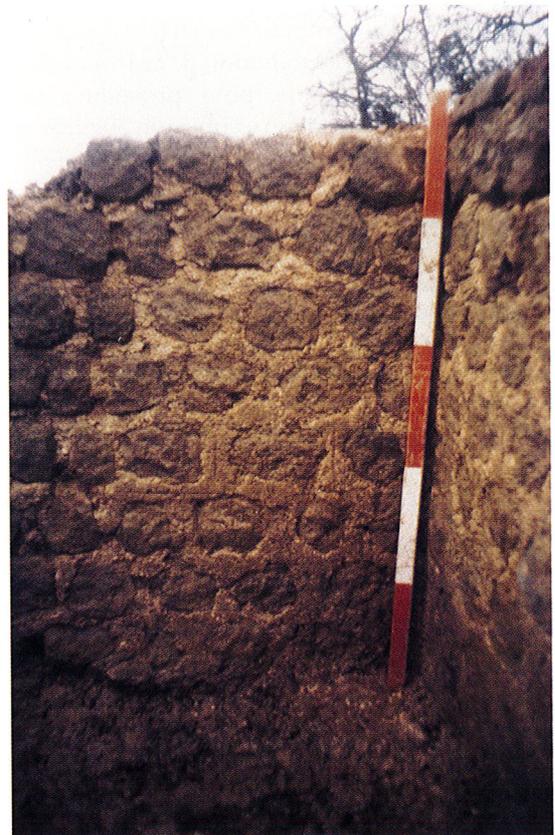


Fig. 15. Détail des joints tirés au fer de la tour sud.  
Photo L. Grimbert INRAP.

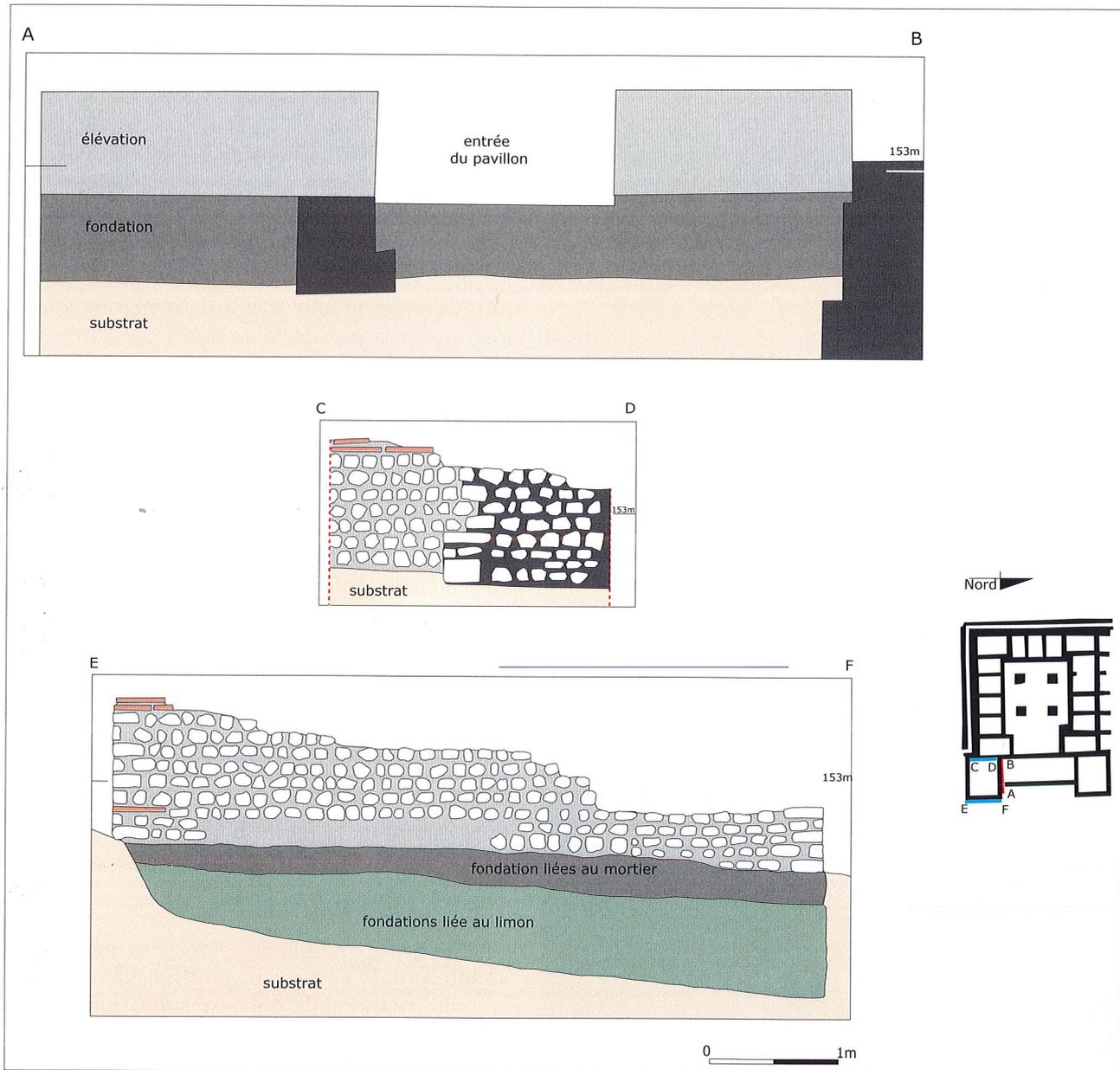


Fig. 14. Coupes et élévation du pavillon sud. Infographie L. Grimbart INRAP.

L'examen de la maçonnerie du pavillon méridional montre que la pose des assises s'est effectuée du nord vers le sud, c'est-à-dire en sens inverse de la pente. Si les murs sont soigneusement chaînés aux angles nord-est et sud-est des deux pavillons d'angle, ils sont, en revanche, simplement ancrés sur celui de la façade du premier état.

Le pavillon septentrional, réalisé en premier, prend appui, à l'extrémité nord, sur les contreforts du premier état et, à l'extrémité sud, sur le mur de façade antérieur. Ses fondations, légèrement moins profondes que celles de la façade, sont ancrées sur l'emplacement de celles-ci. L'élévation du pavillon n'est pas chaînée avec la façade du premier état.

Dans un souci de symétrie, le pavillon méridional est déjeté de 1,50 m par rapport à l'axe de la façade sud du premier état. Son mur nord était pourvu d'une entrée centrée, de 1,80 m de largeur après arrachement des montants, qui donnait sur la galerie de façade. Ce mur est lui aussi simplement appuyé sur le mur de la galerie. En revanche, le retour du mur sud a été maladroitement chaîné avec l'angle sud-est de la première *villa* ; pour cela, des moellons de cet angle ont été arrachés afin d'y faire pénétrer l'extrémité des assises du pavillon. L'ancrage a ensuite été partiellement masqué par un jointoyage tiré au fer. Cette disposition technique, étonnante puisqu'elle aurait pu contribuer à

mettre en péril la stabilité de l'état précédent, était certainement dictée par la pression des terres du coteau en contre-haut.

#### — La galerie de façade

Édifiée en dernier lieu, parallèlement au mur de la façade, la galerie de façade a été construite exactement de la même façon que les pavillons d'angle. La maçonnerie de son mur extérieur oriental est simplement appuyée contre leurs murs intérieurs.

#### — Les niveaux de travail

Deux niveaux superposés sont en relation avec l'édification de l'ensemble des pavillons d'angle et de la galerie de façade : ils se trouvaient à quelques mètres vers l'est, au-delà du mur extérieur de la galerie de façade et du pavillon d'angle nord. L'horizon inférieur est constitué de mortier jaunâtre d'une épaisseur centimétrique, identique à celui qui a été employé dans la galerie ; il suit le pendage naturel du coteau. On peut y voir une aire de gâchage. Au-dessus se trouve un lit d'éclats de blocs de grès disposés sans ordre et d'épaisseur variable (3 à 10 cm), qui épouse également le profil du coteau. Ce sont sans doute les déchets de taille épandus lors de la réalisation progressive des élévations. Par ailleurs, une autre aire de gâchage de mortier, en forme de tronc de cône et lissée en surface, a été observée entre les deux murs de la galerie de façade.

Enfin, un horizon centimétrique de mortier a été découvert dans le pavillon d'angle sud : il repose sur le substrat et est recouvert par le sol en terre battue de la pièce. Il s'agit probablement aussi d'une aire de gâchage.

#### *Une seconde série de contreforts*

Afin de se prémunir contre des désordres architecturaux, en cours ou prévisibles, toujours à craindre en raison de la dénivellation du terrain, de l'étagement des structures et de la poussée des terres en contre-haut, une nouvelle série de contreforts a été réalisée sur la façade nord, doublant certains des précédents. Ces nouveaux contreforts sont au nombre de cinq et leur longueur est de 90 cm environ ; parfois légèrement plus courts que les précédents, leur largeur est en revanche supérieure (environ 80 cm). Leur



Fig. 16. Vue des vestiges du sol maçonné de la galerie.  
Photo L. Grimbart INRAP.

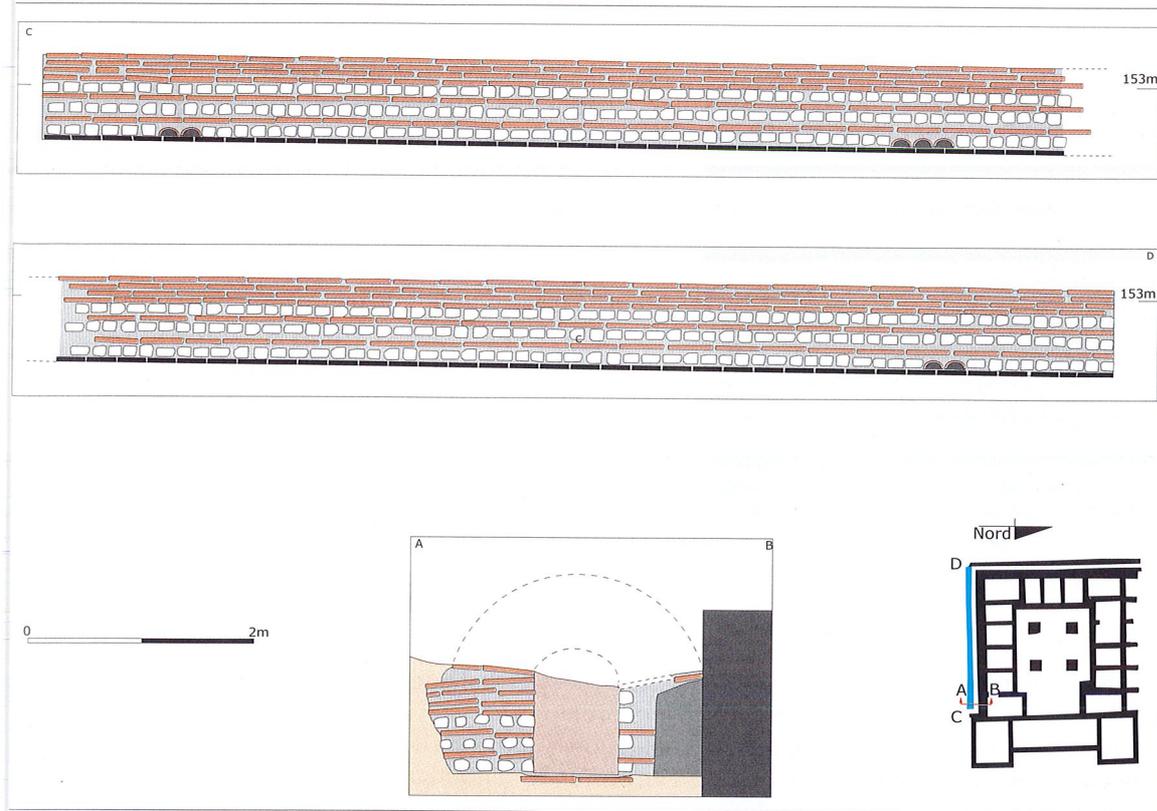


Fig. 17. Coupe et élévation du canal de drainage. Infographie L. Grimbert INRAP.

fondation repose sur le ressaut de fondation du mur de façade et est simplement appuyée, de façon assez sommaire, contre celles des contreforts antérieurs. Les matériaux utilisés sont hétéroclites : blocs plus ou moins calibrés, certains en grès bleu, matériau plutôt utilisé en blocage, d'autres en calcaire, plutôt utilisé, lui, en parement grossier ; l'ensemble est noyé dans un mortier maigre de chaux et seules les faces visibles sont parementées. Déjetés par rapport à la trame du plan initial de la villa, ces nouveaux contreforts sont disposés à intervalles irréguliers. En outre, l'absence totale de chaînage devait encore limiter leur efficacité réelle.

#### Un drain périphérique (fig. 17, 18 et 19)

Afin d'assurer un bon assainissement des côtés sud et ouest de l'édifice initial, un canal de drainage a été construit le long des façades méridionale et occidentale du mur de ceinture, ainsi qu'à l'extérieur du pavillon d'angle sud. En premier lieu, une tranchée continue, de 2 m de largeur et 80 cm de profondeur, a été ouverte. Puis, au fond de celle-ci, fut mis en place un dallage, fait de briques neuves (27 x 39 x 3 cm),



Fig. 18. Vue du canal de drainage prise depuis son extrémité sud-est. Photo L. Grimbert INRAP.



Fig. 19. Détail des imbrices du canal de drainage destinées à faciliter la percolation de l'humidité en provenance du coteau.  
Photo L. Grimbart INRAP.

posées sur le limon naturel et liées au mortier de chaux. Ces briques sont disposées régulièrement sur deux rangs dans le sens de la longueur. Ensuite, deux parois maçonnées furent construites, recouvrant partiellement les briques dans un souci d'étanchéité. La paroi interne, celle qui est appuyée contre le mur de façade de la villa, a une épaisseur de 60 cm ; elle est réalisée en maçonnerie fourrée, avec un blocage en *opus caementicium* entre deux parements composés en alternance de moellons de calcaires et de briques (*opus mixtum*) et noyées dans un mortier riche en chaux. La paroi externe, réalisée pour partie en tranchée pleine, a une épaisseur comparable et est également construite en *opus mixtum* sur les six assises inférieures. Au-dessus, les quatre assises supérieures sont réalisées avec des briques identiques à celles du dallage (*opus testaceum*) noyées dans le mortier, jusqu'au départ de la voûte qui couronnait l'ensemble et était sans doute également en briques. A intervalles réguliers, des *imbrices* disposées dans l'épaisseur de la maçonnerie, à la base de la paroi externe, permettaient aux eaux d'infiltration contenues dans le limon environnant de s'écouler dans le canal.

Ce canal, de 0,60 m de largeur et 0,70 m de hauteur, suivait un pendage régulier en direction de l'ouest puis du nord, en longeant les façades. Son extrémité méridionale, qui correspond à son

point le plus haut, débute par une chicane dirigée vers le coteau, à l'angle nord-ouest du pavillon d'angle méridional : elle lui permettait de capter l'essentiel de l'humidité en provenance des limons en surplomb. A l'autre extrémité devait se trouver un système de stockage de l'eau collectée, vraisemblablement en contrebas de l'angle nord-ouest de la villa : c'était peut-être un puisard, mais il a été détruit anciennement car on constate une interruption de la canalisation. L'arasement partiel du tronçon nord-sud du drain a permis d'observer une nouvelle fois la structure de ses parois : ici aussi elles comportent un parement, en assises de moellons calcaires et de briques noyées dans le mortier, et une partie centrale, en blocage de pierres de grès bleu. Quant à son dallage, il se compose de deux rangées de briques, une dans le sens de la largeur, l'autre de la longueur.

Enfin, le pavillon d'angle sud et la façade est de la galerie sont seulement longés par une tranchée, qui prolonge le canal à fonction de vide sanitaire que nous venons de décrire : large de 30 à 60 cm et profonde de 50 cm, elle a été ouverte après achèvement des élévations. Elle est comblée de matériaux divers (*tegulae*, briques, mortier, céramique) et devait donc avoir une fonction de drain, en complément de celle du canal.

#### *L'aménagement intérieur de la villa*

A l'issue de la construction de la galerie de façade à pavillons d'angles saillants, la villa comportait désormais 18 pièces d'habitation, sans compter la galerie de façade. Comme pour les pièces décrites précédemment qui correspondent au premier état, les niveaux contemporains de l'occupation du secteur oriental n'étaient conservés que dans sa partie la plus méridionale, c'est-à-dire dans le pavillon d'angle sud et à l'extrémité de la galerie.

#### — Le pavillon d'angle sud (fig. 20 et 21)

Il a déjà été mentionné que les joints beurrés de la paroi intérieure avaient été tirés au fer, dans un but décoratif : l'appareil était donc resté apparent. Le sol, horizontal, a été aménagé en terre battue à partir du substrat. Cet horizon a une épaisseur de 5 cm environ et est fortement chargé en charbons de bois qui lui confèrent une teinte grisâtre. Dans l'angle nord-est du pavillon, ce sol

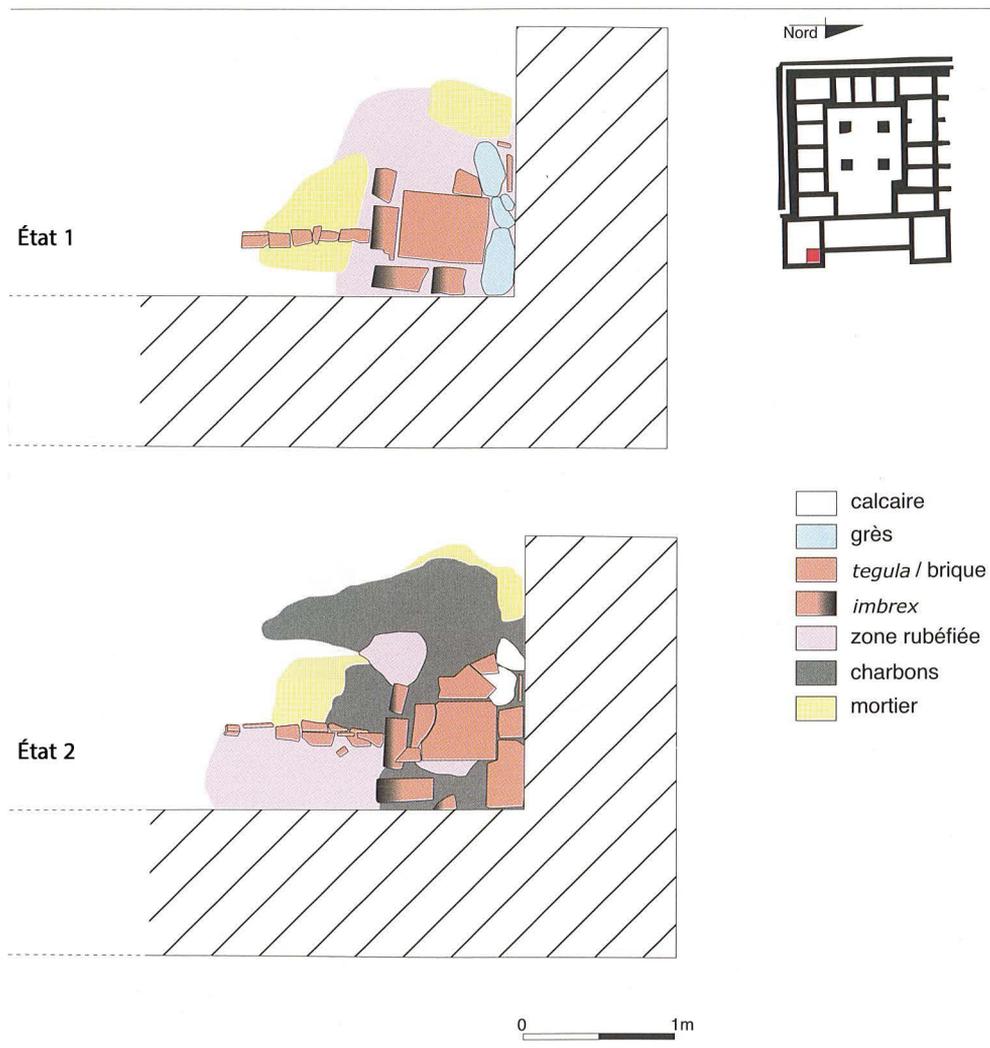


Fig. 20 (ci-contre). États des foyers du pavillon sud. Infographie L. Grimbert INRAP.

Fig. 21 (ci-dessus). Foyer dans l'angle du pavillon sud. Photo L. Grimbert INRAP.

a été excavé légèrement en dessous du ressaut de fondation des parois pour mettre en place une lentille de limon argileux d'une épaisseur maximum de 10 cm et rubéfié par la suite car elle servait d'assise à la sole d'un foyer. Celle-ci se compose d'une *tegula* entière, retournée, entourée de deux *imbrices* et de deux gros blocs de grès ovoïdes du côté du mur. Vers l'intérieur de la pièce, l'aménagement est complété par une aire de mortier semi-circulaire.

Après une phase de fonctionnement assez longue, attestée par l'importante rubéfaction du sol et des parements de grès, le foyer fut réaménagé. La *tegula* est en effet recouverte par une couche d'argile, ultérieurement rubéfiée. Sur cette couche d'argile a été posée une nouvelle tuile à rebord

entourée de fragments de *tegulae* et d'*imbrices* disposés en "fer à cheval" : l'ensemble occupe une surface de 60 cm sur 70 cm. Dans le prolongement de la paroi ouest de ce foyer se trouve une banquette faite de fragments de *tegulae* et d'*imbrices* : elle délimite, d'un côté, un amas de cendres et de charbons de bois, et, de l'autre, en direction du mur, un horizon d'argile rubéfiée mêlée de tuiles concassées. La sole et la banquette ont été entretenues un certain temps par un apport de fragments de briques.

— La galerie de façade

Un fragment du sol maçonné a pu être observé dans l'angle sud-ouest de la galerie. Il était appuyé contre le ressaut de fondation du mur du pavillon

d'angle méridional et avait donc été réalisé après l'achèvement des élévations de la nouvelle façade. Seule se conservait sa partie inférieure qui reposait directement sur le limon vierge: faite de fragments de *tegulae* disposés à plat et noyés dans du mortier de chaux, elle constituait sans doute le support d'un sol en béton de tuileau dont quelques fragments arrachés ont été retrouvés à proximité (fig. 16)

Quant à sa façade extérieure, elle était vraisemblablement rythmée par des colonnes d'un diamètre 30 cm, composées de briques en quart-de-rond, dont un exemplaire a été retrouvé dans le niveau de destruction correspondant.

— *Le corps de logis et les piliers centraux*

Dans le reste de la *villa* ont été faites quelques observations concernant son deuxième état. Elles intéressent les pièces 5, 14 et les piliers de l'espace central.

Dans la pièce 14, le sol de terre battue, qui appartenait au premier état, fut recouvert par un remblai limoneux damé et couronné par un hérisson de blocs de grès calibrés, manifestement réemployés et liés à l'argile. L'ensemble a une épaisseur d'environ 10 cm et on peut y voir le *statumen* d'un sol bâti qui a disparu.

La pièce 5 a également reçu un hérisson de blocs de grès bleu calibrés reposant sur un lit de mortier de chaux et régularisé en surface par le même matériau. Il peut s'agir de la partie inférieure d'un sol construit, mais aussi du soubassement d'une maçonnerie, d'un escalier par exemple. Cet aménagement peut également appartenir à la première phase de construction.

Les quatre piliers porteurs carrés, de 1,23 m de côté, disposés de façon symétrique dans la pièce centrale ont, sans doute, été érigés lors de cette seconde phase (fig. 22 et 23). Leurs fondations, d'environ 1,80 m de côté, s'enfoncent à travers le substrat limoneux ; ovalisées, elles débordent largement sur l'élévation. On y distingue deux

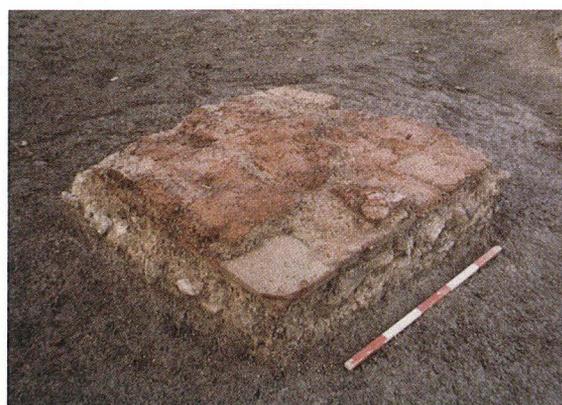


Fig. 23

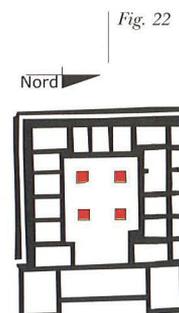
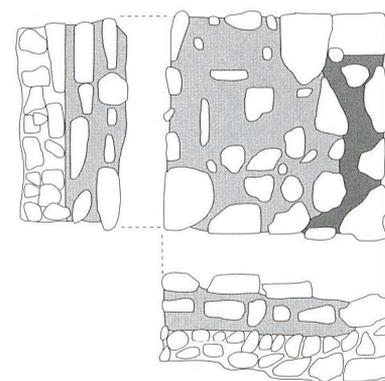
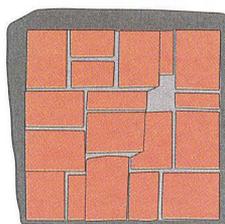
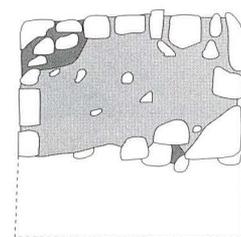
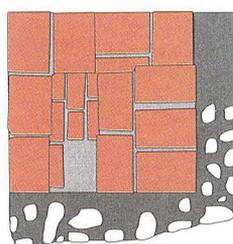


Fig. 22



0 1m

Fig. 22. Relevé détaillé des quatre piliers de l'espace central. Infographie L. Grimbert INRAP.

Fig. 23. Vue de détail du pilier sud-est. Photo L. Grimbert INRAP.

assises de blocs de grès bleu calibrés, liés au mortier de chaux et de sable, reposant sur un hérisson de blocs identiques liés à l'argile. L'élévation de ces piliers n'est pas connue, mais les deux mieux conservés, ceux du sud, possédaient encore deux assises de briques (dimensions des briques: 39 sur 27 sur 3 cm) liées au mortier. Il est

toutefois difficile de savoir s'il s'agit d'assises de réglage ou du début de l'élévation proprement dite. La réalisation peu soignée de ces arases (emploi de fragments de briques, espaces vides colmatés au mortier) invite à opter plutôt pour la première hypothèse.

### L'abandon et la destruction de la villa à la fin du second siècle

Même si la stratigraphie témoigne d'une succession des travaux, qui a pu être observée dans toute l'aile et le pavillon d'angle sud, ainsi que dans la partie méridionale de la pièce centrale, l'ensemble de la villa a subi une destruction méthodique et en une seule campagne.

#### *Le corps de logis (fig. 24)*

Dans un premier temps, les sols des pièces 13, 14, 15, 16, 17, 18 furent en partie arrachés et récupérés, ainsi que les foyers muraux (pièces 16 et 17). Puis la toiture et sans doute la charpente ont été abattues, comme en témoigne le remblai de destruction déposé au contact des lambeaux de sols, remblai majoritairement composé de fragments de *tegulae*, en association avec du limon et des nodules de mortier. Ensuite, furent méthodiquement démontés les murs de cloisonnement internes y compris le mur de ceinture de la pièce centrale. Les maçonneries ont même été récupérées jusqu'en dessous de l'ancien niveau de sol en terre battue, au prix du creusement de tranchées, comblées ultérieurement par des limons.

A ce stade, seul demeura en élévation le mur de ceinture ainsi que la galerie de façade à pavillons d'angle. Le vide sanitaire longeant la façade ouest fut aussi en grande partie démonté, et le dallage du fond du canal resta alors un certain temps exposé aux intempéries, comme paraît l'indiquer la gélifraction importante des briques. Puis la couverture de la partie du drain longeant la façade sud a été à son tour récupérée, avant que l'ensemble ne soit rapidement remblayé à l'aide de matériaux de destruction : briques, moellons, mortier, etc. Enfin le mur de ceinture fut abattu vers l'intérieur et récupéré partiellement, comme le prouve la morphologie du remblai de destruction intérieur qui contenait une forte proportion de nodules de mortier et de fragments de moellons.

C'est l'accumulation d'un volume très important de décombres à l'intérieur du corps des logis de la villa qui a sans doute empêché la destruction totale du mur de ceinture. Dans une ultime phase, les débris ont été épandus et homogénéisés jusqu'à hauteur de l'arasement des murs ; cet horizon contient une très forte proportion de moellons et de mortier. Ultérieurement, la reprise de l'activité agricole a coiffé l'ensemble d'un dépôt hétérogène recelant des matériaux divers.

#### *La façade est*

Le pavillon d'angle méridional a fourni un horizon de destruction de 1,10 m de puissance maximum, dont la stratigraphie est identique à celle du corps de logis. Sur le sol de terre battue partiellement détruit repose un remblai de 80 cm d'épaisseur, composé de nodules de mortier, moellons de grès, briques et *tegulae* présents sans concentration particulière. Un autre remblai de destruction composé de matériaux hétérogènes, moins épais, surmonte ce dernier. Dans la galerie de façade, un remblai de destruction, d'une puissance de 20 cm en moyenne, recouvre directement l'arrachement du sol bâti; ce niveau hétéroclite contient des fragments de sol en béton de tuileau, mêlés avec des *tegulae*, *imbrices*, moellons, nodules de mortier, etc. Un second horizon de destruction, de 35 cm de puissance maximum, remplit les ruines de la galerie de façade jusqu'à hauteur de l'arasement des murs.

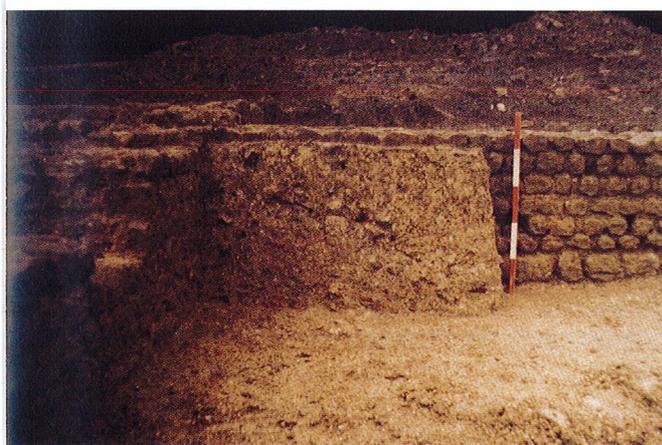


Fig. 24. Témoin stratigraphique du niveau d'abandon-destruction du corps de logis. Photo L. Grimbart INRAP.

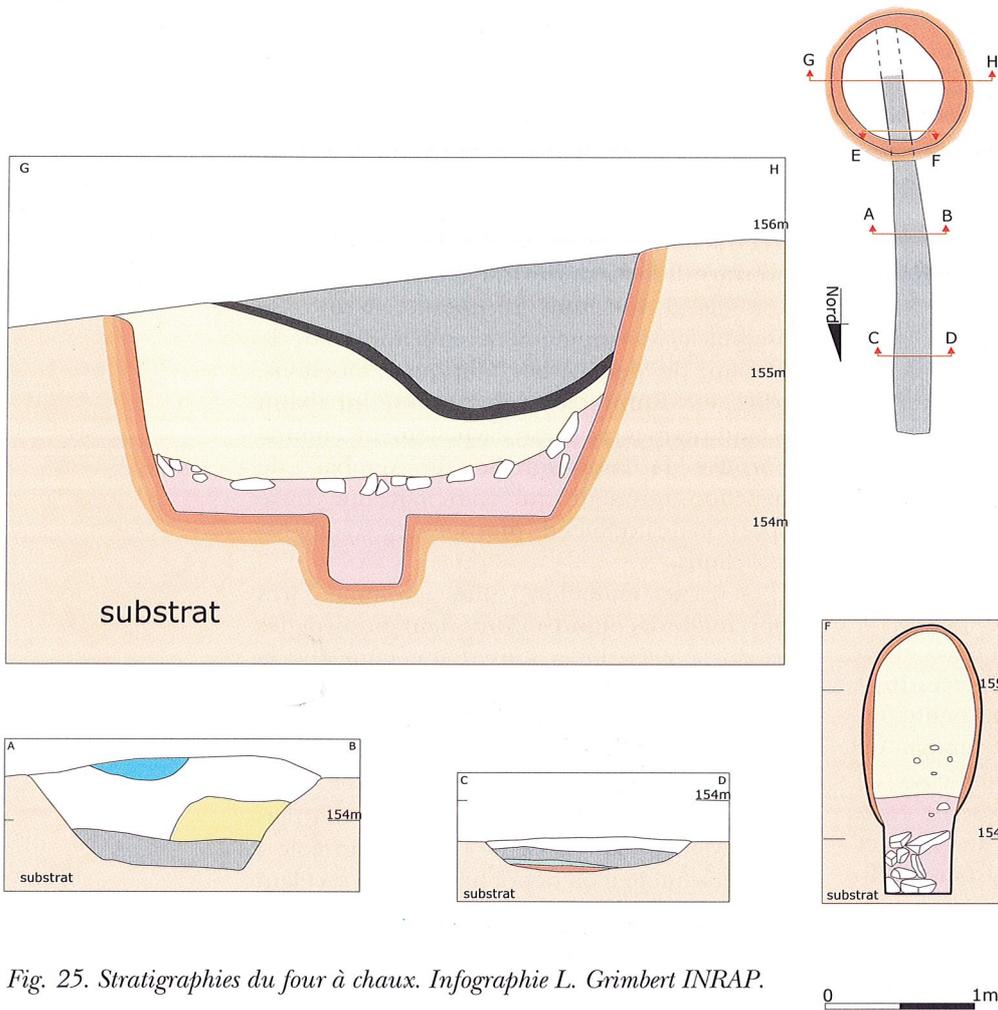


Fig. 25. Stratigraphies du four à chaux. Infographie L. Grimbert INRAP.

### Les structures voisines de la villa : un four à chaux, une fosse-dépotoir et un foyer

L'érosion et les travaux agricoles n'ayant pas permis la conservation de sol antique en périphérie de la villa, seules deux structures en creux ont pu être mises au jour, sur le coteau, quelques mètres à l'est de la galerie de façade : un four à chaux et une fosse-dépotoir, ainsi qu'un foyer.

*Le four à chaux (fig. 25, 26 et 27)*

— Sa structure

Ce four a été édifié 10 m au sud de la galerie de façade de la villa, à une rupture de pente du coteau, d'où il surplombe le pavillon d'angle méridional. Il se compose, comme à l'accoutumée, d'une chambre de chauffe, d'un alandier et d'un canal d'évacuation.

De profil tronconique (diamètre conservé à l'ouverture : 3,5 m), la chambre de chauffe est creusée dans le substrat de calcaire dur, sur une profondeur conservée de 1,90 m. Dans le fond

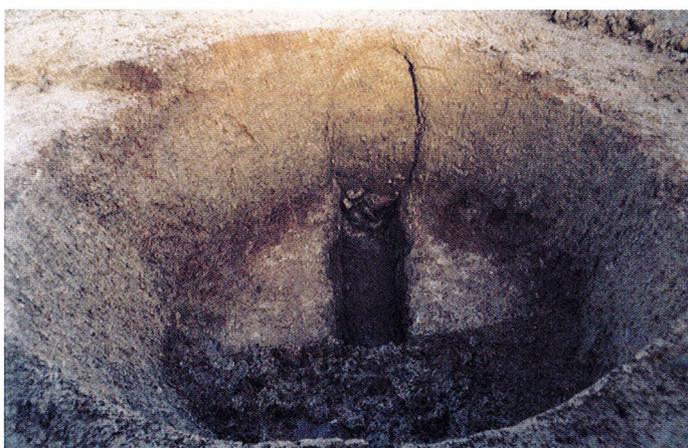


Fig. 26 (à gauche). Vue de la chambre de combustion du four à chaux. Photo L. Grimbert INRAP.

Fig. 27 (à droite). Vue de détail du contenu de la partie basse du four : blocs chauffés. Photo L. Grimbert INRAP.

plat, un canal de chauffe axial est aménagé (longueur : 1,5 m, hauteur : 45 cm), communiquant directement avec l'alandier. Aucun revêtement de paroi n'a été observé.

Le canal d'évacuation, orienté nord-sud dans l'axe du mur est du pavillon d'angle méridional, présente une pente régulière jusqu'à une rupture, occasionnée par un changement de substrat, qui passe du calcaire au limon. Sa partie septentrionale est fortement érodée (profil évasé, largeur en surface : 190 cm; largeur au contact du fond plat : 90 cm ; profondeur conservée : 70 cm ; longueur totale : 7,30 m). Ce canal pénètre dans la chambre de chauffe par une ouverture ovale dans sa partie haute (largeur maximum : 65 cm; hauteur : 1,75 m), qui surmonte le canal axial (hauteur : 45 cm, largeur : 45 cm), la galerie débouchant à la base du four.

#### — Son fonctionnement

La stratigraphie de la chambre de chauffe montre, dans sa partie basse, un dépôt de profil concave qui tapisse le fond et remplit le canal de chauffe : il correspond au reliquat du dernier chargement. Il s'agit d'un agglomérat de blocs de calcaire bruts calcinés et en partie fondus, enrobés de chaux pulvérulente mêlée de limon, qui remplit également la partie proximale du canal d'évacuation extérieur. Les parois du four sont très fortement rubéfiées sur toute leur hauteur et sur 20 cm de profondeur en moyenne. Dans la partie médiane du canal extérieur, on note, à la base du remplissage, un niveau charbonneux tapissant les parois localement rubéfiées. Cette couche est recouverte par un lit de chaux pulvérulente d'épaisseur centimétrique qui s'étend sur une partie du fond. Au-dessus se développe un épandage de blocs calcaires qui constitue le prolongement du dépôt découvert dans la chambre de chauffe. Dans la partie distale du canal, ce niveau a été remanié au moment de la destruction générale du site.

Ces éléments techniques montrent qu'il s'agit d'un four à chaux, dont la partie supérieure de l'ouverture servait à l'introduction des matériaux à cuire et la partie inférieure à la ventilation et à l'évacuation des produits de combustion. Celui-ci est tout à fait comparable à ceux qui ont été décrits autour d'autres villae, notamment en Allemagne, en Suisse, en Gaule et en Afrique du Nord.

#### — Son abandon

L'arrêt de l'utilisation du four est indiquée dans le canal d'évacuation par un important remblai limoneux qui obture complètement sa dépression. Ces limons contiennent quelques rares matériaux, en particulier des blocs calcaires parfois rubéfiés et des fragments de *tegulae*. Une stratigraphie identique s'observe dans la chambre de chauffe, où un remblai argileux jaunâtre comble partiellement la dépression et scelle le dépôt correspondant à la dernière utilisation (hauteur maximum : 1,10 m). En outre, sur le canal comme dans la chambre de chauffe, on note le dépôt ultérieur d'un horizon noirâtre (épaisseur : 10 cm environ), chargé en matière organique et en charbons de bois, qui contient une quantité importante de mobilier.

On peut donc envisager l'hypothèse d'une utilisation de ces dépressions comme dépotoirs. Finalement, un horizon limoneux brun acheva de les combler : la forte proportion de mobilier et de débris divers qu'il contient peut indiquer la persistance de la fonction de dépotoir.

#### *La fosse-dépotoir (fig. 28 et 29)*

La partie inférieure d'une fosse allongée est apparue sur le coteau, à l'est de la galerie de façade. Elle a été scellée par l'horizon de démolition générale du site (longueur : 4,60 m ; largeur maximum : 2 m et rétrécissement vers l'est; profondeur conservée : 18 cm). Son comblement limoneux, fortement chargé en matière organique, comprend une forte proportion de d'objets archéologiques variés, souvent quasiment complets et cassés sur place. Le remplissage contenait également une population très importante d'escargots consommables. On peut donc y voir une fosse-dépotoir dont le comblement s'est effectué progressivement, vraisemblablement au cours de la seconde phase de l'occupation de la villa.

#### *Un foyer extérieur isolé*

Entre deux contreforts de la façade nord, c'est-à-dire à l'abri de ce mur, a été mis au jour un foyer ovoïde (30 x 70 cm sur 6 cm d'épaisseur). Il avait été grossièrement aménagé à l'aide de débris (*tegulae*, mortier, blocs calcaires) et il était couronné par un horizon de charbons de bois.

C'est l'unique foyer mis au jour à l'extérieur du bâtiment.

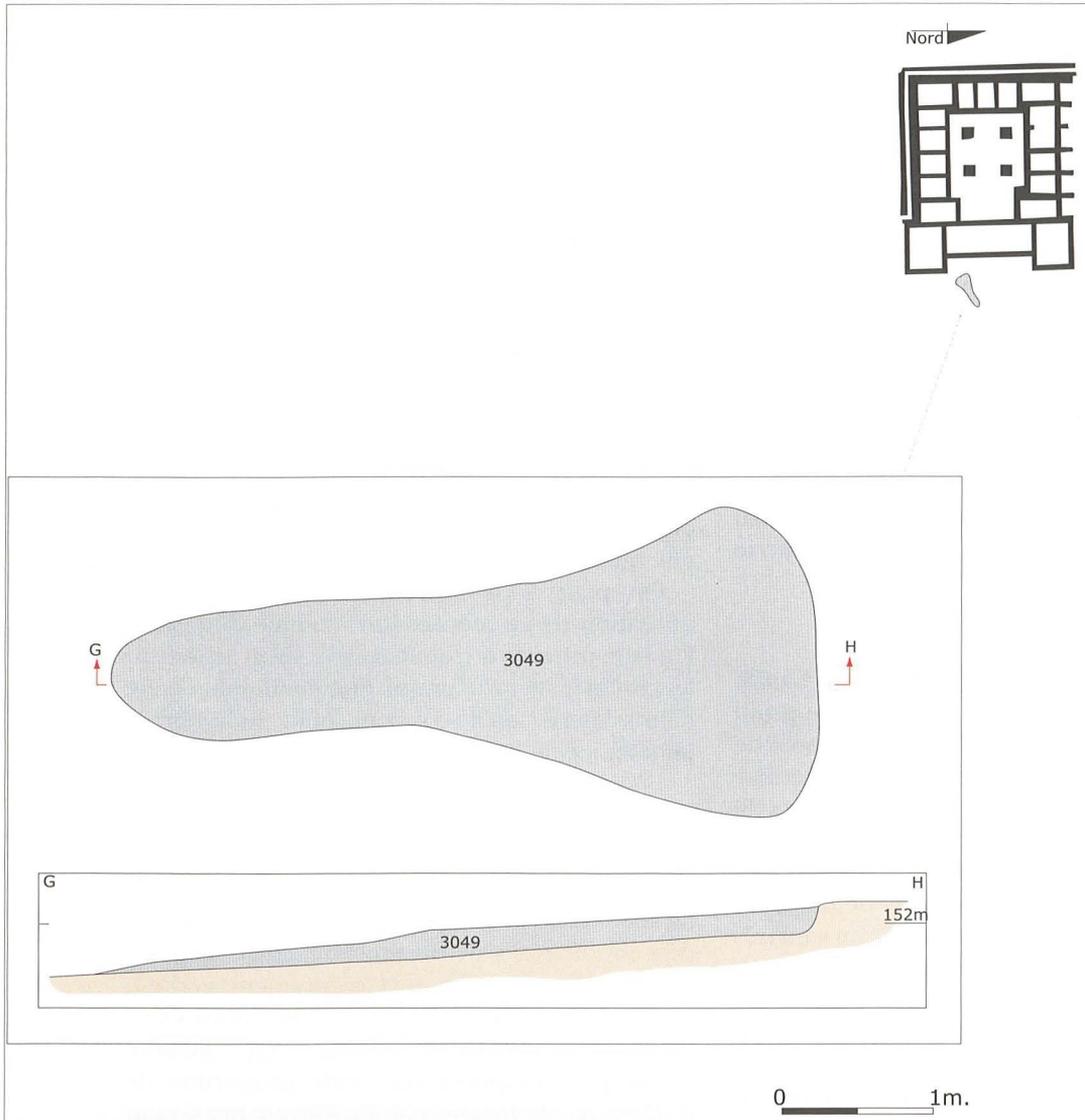


Fig. 28. Relevé de la fosse-dépotoir. Infographie L. Grimbert INRAP.



Fig. 29. Vue de la fosse-dépotoir remplie de coquilles d'escargots. Photo L. Grimbert INRAP.

## 2. LE MOBILIER ARCHÉOLOGIQUE

Cette fouille a livré un matériel archéologique à la fois riche et varié qui présente un double intérêt. En premier lieu, cet abondant mobilier a permis d'établir une chronologie assez précise des différentes phases de l'histoire de la villa, depuis la construction de son premier état jusqu'à son abandon. Ensuite, il constitue un bon échantillon de l'équipement dont disposaient les habitants de cet établissement rural, notamment en ce qui concerne la vaisselle, de cuisine et de table, et l'outillage. Il apporte, en outre, quelques indications sur la consommation de produits d'importation, comme l'huile et le vin, dans les campagnes de la cité d'Auch. Enfin, un notable lot d'ossements animaux, dans lequel dominent le bœuf et le porc, fournit d'intéressantes informations sur l'élevage chez les Ausques.

### Stratigraphies et chronologie

Dans l'ensemble de la période d'occupation du site, nous avons distingué trois phases : ses débuts, antérieurement à l'achèvement de la façade de la villa ; son plein développement, après la réalisation de ces travaux ; sa fin, avec l'abandon général de l'édifice.

#### *Ensembles stratigraphiques du premier état : la phase initiale de construction de la villa*

Cette première phase n'a fourni quasiment aucun mobilier, sauf dans la pièce 14 où le niveau d'occupation a été "fossilisé" au contact du sol d'origine par l'apport d'un remblai, sans doute au moment de l'agrandissement de la villa. Dans cet ensemble, la céramique commune oxydante et réductrice se rencontre dans des proportions équivalentes (36 et 33 fragments) ; la céramique à engobe micacé est aussi présente, à l'inverse de la sigillée qui y est totalement absente. Parmi les autres types de mobilier, on note la présence d'un couteau à soie, d'éléments d'huissierie, d'une pierre à aiguiser et d'un peson peu usagé. Ceci atteste l'existence d'activités artisanales dès la première phase d'occupation. Ce mobilier n'est guère datable par lui-même, mais les plus anciens artefacts découverts sur le site ne sont pas antérieurs aux années 70/80.

#### *Ensembles stratigraphiques du second état : l'agrandissement de la villa et son occupation*

Plusieurs points du site ont livré des ensembles significatifs se rapportant à la seconde phase d'occupation : le réaménagement du sol de la pièce 14, le comblement du drain et de la tranchée, le foyer du pavillon d'angle méridional, le four à chaux et la fosse-dépotoir extérieure.

##### — La pièce 14

Dans le cadre d'un nouvel aménagement de la pièce 14, le rehaussement de son sol a scellé son niveau antérieur d'occupation : le mobilier présent dans cette strate ne peut être que synchrone ou antérieur à la phase de travaux. La céramique commune oxydante domine sur la grise (62 %). Le principal élément chronologique est une lampe, peut-être de Montans, que l'on peut dater entre la fin du I<sup>er</sup> siècle et le premier tiers du II<sup>e</sup>. Plus atypique est une perle côtelée en pâte de verre bleue, d'une forme déjà fabriquée au I<sup>er</sup> siècle.

##### — La tranchée-drain

Le comblement extérieur de la tranchée de drainage, qui longe le pavillon d'angle méridional, a fourni un mobilier exceptionnellement abondant : 247 fragments de céramique, des scories, du verre et des matériaux de construction. Le faciès céramique se caractérise par une domination de la céramique commune oxydante (50,2 %) et de la céramique grise grossière "de tradition indigène" (36,8 %). Ces catégories l'emportent largement sur la céramique grise fine (4,9 %), la céramique sigillée de Montans (6,1 %) et les amphores (2 % seulement). Parmi les matériaux de construction, on note la présence d'une grande quantité de *tegulae*, dont certaines portent des traces de mortier et d'un fragment de *tegula* de cheminée reconnaissable à sa perforation. Le comblement de la tranchée a donc été effectué après travaux, à l'aide de divers matériaux de rebuts. L'élément principal de datation est constitué par un lot de sigillées montanaises caractéristiques de la première moitié du second siècle.

— Le foyer du pavillon d'angle méridional

Ce grand foyer a fourni un mobilier beaucoup moins abondant mais caractéristique : un fragment de sigillée de Montans du courant du II<sup>e</sup> siècle, vase qui peut avoir été fabriqué jusque dans les années 170, et une lampe à huile intacte de fabrication locale, également caractéristique du deuxième siècle. A noter enfin la présence d'une cuiller à fard.

— Le four à chaux

Sans doute synchronique de l'agrandissement de la *villa*, en particulier de la construction de la façade à pavillons d'angle, le four à chaux a livré, dans trois horizons de comblement, des ensembles de mobilier significatifs.

Le lot issu des vestiges du dernier chargement du four comporte de la céramique commune, notamment une jatte à bord rentrant quasi complète, fragmentée sur place. Dans la chambre de chauffe ont été découverts 213 fragments de céramique qui se répartissent de la façon suivante : céramique commune oxydante : 71 % ; céramique grise : 24 % ; céramiques de tradition indigène : 3 % ; sigillées de Montans : 1 %. Le seul élément chronologique précis est un tesson de coupe en sigillée de forme Curle 15 fabriquée dans les années 100, ce qui pourrait indiquer le *terminus ante* pour l'agrandissement de la *villa*. Dans ce même contexte, le seul mobilier qui n'est pas de la céramique est constitué par une entrave-cadenas articulée de prisonnier. Dans le canal d'alimentation, la céramique (196 fragments) est nettement dominée par la commune oxydante (81 %), devant la grise (16 %) et la sigillée de Montans (3 %), spectre comparable au précédent. La céramique sigillée, ici aussi, est caractéristique des années 100. A signaler aussi la présence d'une monnaie d'Auguste en situation résiduelle, qui a été frappée entre 25 et 3 a.C. (étude des monnaies par V. Geneviève).

— La fosse-dépotoir

Cette fosse extérieure a fourni un volume de mobilier tout à fait exceptionnel : 1438 fragments de céramique, 27 clous, une scorie, une plane de menuisier, du verre, une aiguille, une monnaie, de la faune dont des centaines de coquilles d'escargots en sont issus. Le faciès céramique est proche des précédents : 53 % de céramique

commune oxydante, 40 % de grise commune "de tradition indigène", 5 % de grise fine, 1 % de cruche en terre blanche et 3 % de céramiques sigillées de Montans. Ces dernières permettent d'avancer une fourchette chronologique large dans le II<sup>e</sup> s., certaines productions étant postérieures au milieu de ce siècle. Cette datation est confirmée par la présence d'une monnaie d'Antonin frappée entre 138 et 161.

Au total, pour cette seconde phase d'occupation de la *villa*, on obtient donc une chronologie englobant toute la première moitié du second siècle.

*Les ensembles stratigraphiques de destruction et d'abandon de la villa*

C'est dans ces niveaux de destruction qu'ont été mis au jour les 80 % du mobilier recueilli sur le site. D'un point de vue quantitatif, les Unités Stratigraphiques les plus représentatives de la fin de l'occupation sont celles qui correspondent au remplissage du drain, au niveau de toiture effondrée, aux couches de destruction de la galerie de façade et surtout du corps de logis.

— Le comblement du drain

La céramique y est représentée par 277 fragments, dont 44 % de céramique oxydante, 44 % de céramique grise "de tradition indigène", 8 % de grise fine, 2 % de sigillée de Montans et 1 % d'amphores. La proportion de céramique grise s'est donc accrue par rapport à la seconde phase d'occupation. On note également la présence de mobiliers et de débris divers : clous, fragment de peson, meule à bras, bourrelets de mortier provenant du démontage de la toiture, ainsi qu'un as de Nîmes à caractère résiduel.

— La destruction de la galerie de façade

La couche de démolition a fourni un lot beaucoup plus modeste : Les 34 tessons de céramique comportent 30 % de céramique commune oxydante, 62 % de grise, 5 % d'amphores. La sigillée est totalement absente.

*La toiture effondrée de la pièce 13*

La couche de *tegulae* qui a fossilisé le dernier niveau d'occupation de la pièce 13 a livré un ensemble de 146 tessons dont 80 % sont en céramique grise, 18,5 % en céramique à cuisson

oxydante et 1,5 % en sigillée de Montans. L'inversion des proportions entre la céramique grise et la céramique rouge par rapport à la période précédente est remarquable. Les sigillées de Montans permettent de dater cet ensemble – et donc la destruction de la villa – dans les années 150/170 de notre ère. Parmi le reste du mobilier figurent un perçoir en fer, un couteau à bélière, un broyon et surtout deux pesons complets et non usagés.

#### *La destruction générale du corps de logis*

Ce niveau d'effondrement a livré 219 fragments de céramique: 50 % sont des céramiques grises "de tradition indigène", 10 % de la grise fine, 35 % de l'oxydante, 2,5 % de la sigillée de Montans et 0,5 % correspond à une amphore hispanique. Les sigillées montanaises indiquent une date autour des années 160-170. Le reste du mobilier est constitué par deux monnaies, deux pesons, une pierre à aiguiser, un fragment de meule à bras, des fragments d'enduit peint, du verre, des scories, de nombreux clous. Les deux monnaies, l'une un dupondius d'Antonin frappé entre 138 et 161, l'autre un as de Faustine II émis entre 161 et 176, sont évidemment très précieuses pour la datation de l'abandon du site, surtout la seconde qui est la plus tardive.

Il paraît donc raisonnable de situer l'abandon et la destruction de la villa au cours des années 170.

### **Le mobilier d'une villa rustique d'Augusta Auscorum**

#### *Les matériaux de construction et quelques éléments de décor*

##### — Tegulae et imbrices

Tout au long de la fouille, nous avons pris le parti d'examiner les tegulae découvertes dans les différents horizons. Nous avons ainsi pu constater que leur morphologie est demeurée invariable pendant toute la durée de l'occupation de la villa. Une seule tuile a pu être mesurée : 50,5 x 40 cm, soit un module assez important. Les profils des rebords sont variés, la plupart du temps rectangulaires ou en trapèze, parfois arrondis en quart-de-rond ; mais leur hauteur, voisine de 6 cm, est constante (de 5,5 à 6,5 cm). L'épaisseur des tuiles est variable, entre 2,5 et 3 cm. Les sillons

hémicirculaires concentriques, tracés sur un des petits côtés, sont fréquents et ont un grand diamètre qui peut atteindre 15,5 cm ; ils sont souvent accompagnés de sillons rectilignes simples ou doubles parallèles aux rebords. La plupart des tuiles présentaient encore des traces de mortier qui montrent leur utilisation effective. Plusieurs bourrelets de mortier servant à l'obturation des extrémités des rangées ont aussi été recueillis.

Certaines tegulae, qui étaient recouvertes d'une épaisseur de mortier de chaux supérieure à 4,5 cm, avaient fait l'objet d'une utilisation particulière : comme elles proviennent toutes du comblement de destruction du canal de drainage, elles appartenaient vraisemblablement à une chape protégeant cette structure.

Rappelons enfin la présence, dans un niveau de destruction, d'une tegula de cheminée, pourvue d'un trou circulaire.

##### — Briques

Les briques rectangulaires, uniquement présentes dans les constructions de la seconde phase (vide sanitaire, base des piliers de la pièce centrale, arases sur le pavillon d'angle méridional), sont neuves et d'un module identique : 27 x 39 cm (variation : 1 cm).

Une seule brique en quart-de-rond a été découverte dans le niveau de destruction de la galerie de façade: elle devait appartenir à une colonne de 30 cm de diamètre environ.

##### — Enduits peints

Les décombres de la partie centrale de la villa ont livré trois petits fragments d'enduit peint, en bleu et rouge pompéien.

#### *La céramique*

##### — La céramique commune (fig. 30, 31, 32 et 33)

Elle représente plus de 90 % de l'ensemble du mobilier céramique. Les formes attestées sont caractéristiques de l'Aquitaine méridionale et, plus particulièrement, de la cité d'Auch. Le répertoire est constitué des formes habituelles, assiettes, jattes à bord rentrant, urnes, marmites et cruches.

La céramique grise comporte essentiellement des assiettes à bord droit, des jattes à bord rentrant et des urnes à fond plat et lèvre éversée. Certaines de ces urnes sont parfois décorées au peigne, d'autres sont pourvues de mamelons de préhension. A noter la présence d'une marmite à fond polypode. Bien qu'il s'agisse de céramiques tournées, la qualité de la pâte est irrégulière et parfois très grossière. La fréquence des dépôts de carbone sur les urnes montre leur utilisation comme marmite.

Au contraire, la céramique à post-cuisson oxydante est surtout formée de pots, de gobelets et de cruches de taille variable, dotés de pieds annulaires ou circulaires plus ou moins développés. Il est possible de distinguer des petits gobelets sans anse, à lèvre éversée, rectangulaire ou cannelée, des vases à liquide de taille moyenne dotés d'une anse et d'une lèvre en gouttière, enfin des cruches à lèvre triangulaire épaisse ou éversée avec gouttière. Le seul décor est constitué par des sillons horizontaux tracés sur la panse ou à la base de la lèvre.

Enfin quelques tessons de cruches à bec tréflé en pâte blanche ont également été recueillis.

Ce faciès des céramiques communes était déjà connu pour la région d'Auch, mais dans des contextes archéologiques datés de façon moins précise. Il s'insère bien dans le cadre des productions aquitaines, en particulier de celles qui ont été découvertes au sud de la Garonne.

— La céramique sigillée (fig. 34, 35 et 36)

Elle ne forme que 5 % environ de l'ensemble du mobilier céramique. A l'exception d'un seul tesson issu de l'atelier de la Graufesenque, toute la production provient de l'atelier tarnais de Montans. Cet ensemble, très homogène, est notamment comparable à ceux de deux sites d'Agen. La série appartient pour l'essentiel au second tiers du deuxième siècle et se caractérise par une qualité technique médiocre : engobe rouge à orangé mat et irrégulier, finition sommaire. Sont seulement représentées des formes lisses fonctionnelles, retrouvées en proportions comparables : assiettes Curle 15, bols carénés Drag. 44, plateaux dérivés de Drag. 51, coupes Drag. 46. La sigillée décorée n'est

représentée que par quelques petits tessons résiduels. Enfin une seule estampille a été découverte sur une coupe, celle du potier L.T.F. dont l'activité est datée de la première moitié du II<sup>e</sup> siècle.

Le lot mis au jour pour la dernière phase d'occupation de la *villa* se rapporte donc à la période de déclin des ateliers montanais, peu avant que leurs exportations ne cessent définitivement. Ces productions rappellent celles des ateliers de Lezoux à la même époque (nos remerciements à T. Martin pour ces précisions).

— Les amphores (fig. 37)

Ces récipients sont très rares: Ils ne représentent que 2 % des céramiques recueillies sur le site. Hormis une extrémité de pilon d'amphore italique Dr. 1B réutilisé en opercule, le seul type présent en contexte est l'amphore à huile de Bétique de forme Dr. 20, dont un exemplaire avait vraisemblablement été réutilisé comme récipient de stockage, et l'amphore vinicole de forme Dr. 2/4.

— Les pesons

Neuf pesons entiers et trois fragmentés ont été retrouvés sur le site, la plupart dans les divers remblais de démolition de la partie centrale ou de la façade de la *villa*. Un peson a également été découvert en place dans la couche d'occupation du pavillon d'angle méridional, ainsi que 4 autres au contact des sols de terre battue : 1 dans la pièce 14, 1 dans la pièce 16, 2 dans la pièce 13. Ces pesons, peu usés et concentrés sur une faible superficie, indiquent sans doute la présence de métiers à tisser dans ces petites pièces. Des ateliers de tissage sont en effet attestés à l'intérieur des *villae* dans le nord de la France (Agache 1975 ; Ferdière 1988).

— Les lampes (fig. 38)

Le petit lot est principalement issu du grand foyer du pavillon d'angle méridional, notamment une lampe à huile complète de fabrication locale qui paraît imiter les types plus élaborés de la fin du premier et du second siècle.

*Autres objets*

## — Le verre (fig. 39)

Le mobilier de verre était essentiellement présent dans les niveaux les plus tardifs. Il s'agit de flacons carrés de forme Isings 50, ainsi que de coupes à décor de côtes en relief de type Isings 3, en verre bleuté. Ces productions sont caractéristiques de la fin du premier et du second siècle.

## — Le métal (fig. 40 et 41)

Le mobilier métallique a également été rencontré dans les niveaux tardifs et d'abandon, à l'exception d'un couteau, découvert au contact du sol en terre battue de la pièce 14. Parmi ce mobilier, on note la présence d'un couteau de boucherie à bélière, d'une plane de menuisier, d'un poinçon bipointe, d'une clé et d'un gondgoupille, objets couramment rencontrés dans les *villae* de Gaule du Sud.

Dans le comblement d'abandon du four a été découvert une entrave-cadenas (*catena*) à l'usage des prisonniers ou des esclaves, d'un type connu sur des sites militaires du Haut-Empire, notamment en Saintonge. L'exemplaire de notre *villa*, articulé et doté d'une boîte-cadenas à ressorts en paillettes, a été abandonné en position fermée. La présence d'un tel objet amène à s'interroger sur le statut social de certains des résidents de la *villa* : sans doute la présence de main-d'oeuvre servile n'était-elle pas l'apanage des grandes exploitations.

## — L'os

Une cuiller à fard, une aiguille à chas et une chute de travail ont été découvertes.

## — La pierre

Outre quelques pierres à aiguiser en grès et deux fragments de meule à bras en conglomérat, mentionnons la présence de quatre outils préhistoriques en pierre polie, sans doute réutilisés en tant qu'outils artisanaux. Deux de ceux-ci ont été retrouvés dans la fosse-dépotoir qui est située en vis-à-vis de la façade.

*La faune* (étude de I. Rodet-Belarbi)

Le site a aussi livré 654 restes osseux et dentaires répartis entre 22 unités stratigraphiques. L'état de

conservation des ossements est généralement bon, mis à part quelques lots de fragments dont la surface est devenue rougeâtre à la suite d'un dépôt d'origine ferrugineuse. Le nombre de restes indéterminés est de 39,4 %. La liste des espèces, établie à partir des ossements identifiés, est assez importante. Outre les animaux domestiques, consommés ou non, la faune sauvage est représentée par le cerf (*Cervus elaphus*), le grand corbeau (*Corvus corax*) et la tortue (Cistude d'Europe, *Emys orbicularis*).

## — État I

Les strates du premier état de l'occupation du bâtiment ont livré peu d'ossements: à peine 11 fragments, dont 3 indéterminés. Seules les quatre espèces domestiques consommées y sont représentées par quelques restes provenant de deux bovins adultes, d'un ovin et d'un ovi-caprin, morts l'un et l'autre au-delà de leur deuxième année, enfin d'un porc tué entre 6 et 9 mois.

## — État II

En revanche, les couches du deuxième état, qui correspondent à l'agrandissement du bâtiment, contenaient 334 restes osseux, dont 39,5% indéterminés. Le poulet et le chien viennent s'ajouter à la liste des espèces attestées à la phase précédente. Le bœuf domine largement en nombre de restes (76,2% du nombre des restes par espèce); ensuite, viennent le porc, le mouton/chèvre, le poulet et le chien. Mais dans le décompte par individus, plus exactement par nombre minimum d'individus, c'est le porc qui est en tête.

L'abondance du bœuf s'explique par la présence deux dépôts différents, issus, l'un du comblement superficiel de la chambre de chauffe du four, l'autre du remblaiement d'une tranchée de drainage. La répartition sur le squelette des pièces osseuses est très irrégulière. On note, par exemple, l'absence des os du crâne, de la colonne vertébrale, de la ceinture pelvienne et des bas de pattes (carpes, métapodes et phalanges). Tous les os portent de nombreuses traces de débitage et de découpe, en particulier les os longs qui ont été fractionnés en petits segments. Néanmoins, un astragale entier d'adulte et une extrémité distale d'humérus ont pu être mesurés, ainsi qu'une extrémité de tibia d'ovin.

En l'absence de dents ou d'épiphyes, il a été très difficile d'estimer les âges d'abattage. Dans le cas du bœuf, tous les fragments osseux collectés proviennent d'animaux "adultes", au sens où les os longs ont atteint leur texture externe définitive. Il en est de même pour les moutons/chèvres. En revanche, les dents de porc recueillies indiquent la présence de trois individus tués entre 1 et 2 ans et d'un quatrième, mort au-delà de sa deuxième année.

#### — Abandon

Des niveaux de la troisième phase, celle de la destruction et de l'abandon du bâtiment, provient un échantillonnage de faune relativement varié. C'est particulièrement vrai pour les remblais de la partie centrale du bâtiment et pour le comblement de la fosse-dépotoir extérieure.

Globalement, le bœuf et le porc y sont représentés par le même nombre de restes, mais le porc l'emporte en nombre d'individus. Dans les trois niveaux les plus riches, le porc est le plus fréquent, tant en nombre de restes qu'en nombre minimum d'individus. Ces bêtes furent abattues soit entre 1 et 2 ans (trois individus dont deux mâles), soit entre 2 et 3 ans (deux individus dont un mâle), soit au-delà de leur deuxième année, sans qu'il soit possible d'affiner davantage (six individus dont trois mâles et deux femelles). Les 52 restes osseux de bœuf indiquent la présence d'un seul animal de plus de 2 ans par niveau. Il en est de même pour les moutons/chèvres.

Le reste attribué à la cistude d'Europe correspond à une pièce de la partie supérieure de la carapace. La fosse-dépotoir contenait également un lot d'une centaine d'escargots terrestres (*Helix Cepaea* sp. "*nemoralis*"), communément consommés. Huit ossements de chien ont aussi été découverts dans le comblement de l'égout, après son abandon. Ils semblent avoir appartenu à un seul individu et devaient être en connexion anatomique. Aussi, soit ce chien a été jeté dans le comblement de l'égout et son importante fragmentation est due à de mauvaises conditions taphonomiques, soit ce niveau est composé, au moins en partie, d'éléments provenant d'un dépôt déjà constitué ailleurs.

### 3. ENFIN UNE *VILLA SIMPLEX RUSTICA* DANS LE GERS ?

Dans l'état actuel des connaissances, c'est-à-dire après plusieurs prospections menées dans tout le vallon de Larajadé durant les diverses phases des travaux d'aménagement routier, il semble assuré que la *villa* y était seule et isolée. Même si on a découvert un certain nombre de vestiges antiques et médiévaux aux alentours de Larajadé, notamment un épandage de matériel antique à peu de distance en aval du site, avec une monnaie du IV<sup>e</sup> s., un fragment de sarcophage en marbre de l'École d'Aquitaine sur lequel figure un personnage tenant un *volumen*, enfin deux fosses à charbon de bois, datées de l'époque carolingienne par analyse du C<sup>14</sup>, toutes ces trouvailles montrent seulement que ces terres étaient toujours mises en valeur pendant l'Antiquité tardive et le Haut Moyen Age.

#### Le site

La *villa* était donc implantée en rase campagne, à l'extrémité d'un petit terroir correspondant au vallon de Larajadé, qui s'élargit progressivement en direction du Gers. L'emplacement de la *villane* laisse pourtant d'étonner : elle a été installée dans la partie basse et humide d'une *paguère* pentue, c'est-à-dire du versant exposé au nord, alors que logique voudrait que le bâtiment ait été construit sur l'autre versant, le *soulan*, qui bénéficie de meilleures conditions climatiques, en particulier d'un bon ensoleillement, et d'un relief moins accidenté. C'est d'ailleurs la situation de la ferme actuelle de Larajadé.

Il est évidemment possible d'évoquer des contraintes, d'ordre foncier notamment : le ruisseau a pu constituer un confront à l'époque antique. Par ailleurs, la position légèrement dominante et l'orientation de l'édifice permettaient aux résidents d'embrasser l'ensemble du terroir qui se développait en aval, en direction du Gers. En résumé, le vallon de Larajadé nous paraît constituer un petit domaine, à l'échelle du bâtiment d'exploitation mis au jour.

#### Plan et chronologie de la *villa*

De la même façon que l'implantation du bâtiment nous paraît atypique, sa conception est,

dans l'état actuel des connaissances, peu fréquente dans le Sud-Ouest. Le parallèle le plus proche est un bâtiment annexe de la villa de Montmaurin interprété par le fouilleur comme étant à usage agricole<sup>2</sup>. Dans le Gers sont connus de rares exemples de plans "ramassés" avec de petites pièces périphériques, mais la comparaison ne peut être poussée plus avant<sup>3</sup>.

En fait, les *villae* de ce type "à plan centré, tours latérales et galerie de façade"<sup>4</sup>, ont été caractérisées récemment en détail par P. Gros : "Le type le plus fréquent est en fait la villa à galerie de façade qui, dans sa version la plus élaborée, peut comporter des pavillons d'angle saillants : c'est la 'Portikusvilla' des Allemands, la '(winged) corridor house' des Britanniques. Issue de la petite demeure à plan allongé (le 'cottage house' des archéologues anglais), elle témoigne d'une recherche de monumentalité, même si elle est servie par des techniques et des matériaux modestes (...) et procède d'un souci réel de symétrie. (...) Le plus souvent, dans cette *pars urbana* en rectangle allongé, l'élément principal est une grande salle plus ou moins axiale de part et d'autre de laquelle se succèdent des pièces plus petites, dont il est malheureusement difficile de préciser les fonctions"<sup>5</sup>. Les petites *villae* de ce type se rencontrent par dizaines dans les régions septentrionales de l'Empire, en particulier en France du Nord et de l'Est, en Belgique, en Allemagne méridionale et en Suisse.

A. Ferdière note, en particulier, que les petites *villae* à «tours» latérales et galerie de façade sont caractéristiques de la Lyonnaise et de la Belgique. Il constate également, dans plusieurs cas, une évolution du plan identique à celui que nous avons pu constater à Larajadé : au départ, le bâtiment n'était formé que d'une grande pièce entourée de plus petites; ensuite, fut ajoutée une galerie de façade à pavillons d'angle<sup>6</sup>. La même évolution architecturale sur les *villae* de ce type est constatée en Allemagne, en Suisse et en Angleterre.

La chronologie d'apparition de ce type de *villae* ne varie guère selon les auteurs : entre la seconde moitié du premier siècle et les années 100, quelles que soient les régions considérées, à l'exception de la Gaule du Nord qui recèle des exemples plus précoces<sup>7</sup>.

Les exemples comparatifs que nous avons retenus, notamment Bilsdorf, Bollendorf, Mayen, Stahl, Stammheim, Wasserbilig, Wolkrange Sesselich, montrent des dimensions, des proportions et des agencements très proches de celles de la villa de Larajadé. L'édifice gersois s'insère donc parfaitement par sa structure, sa chronologie et son évolution, dans cette catégorie de *villae* répandue dans les provinces les plus septentrionales de l'Occident romain (fig. 42).

On ne peut, bien sûr, éluder la question que pose la rareté des *villae* de ce type en Gaule méridionale. Faut-il y voir un rejet de ces architectures et une préférence pour des modèles "méditerranéens classiques"? Ou bien, plutôt, est-ce un problème de chronologie, car les *villae* à galerie et pavillons d'angles ne peuvent guère être datées antérieurement à l'époque flavienne. Or la conception de la plupart des *villae* du Gers – et du Midi en général – est souvent antérieure et donc tributaire des modèles d'Italie et de Narbonnaise. Il ne faut donc pas forcément donner une interprétation "culturelle" ou "régionaliste" aux *villae* à galerie de façade et pavillons d'angle.

Une autre ambiguïté réside dans la nature de ces édifices. Dans certains cas, ils ne sont pas considérés comme des *villae* modestes mais comme des simples bâtiments d'exploitation, granges ou étables. En particulier, certains fouilleurs pensent que la pièce centrale n'était pas couverte et constituait en fait une cour, les pièces périphériques n'étant pas toujours fermées. Une telle disposition rend effectivement l'ensemble impropre à l'habitation. Ce n'est pas le cas à Larajadé, où le bâtiment était entièrement couvert et les pièces périphériques aménagées pour un usage d'habitation. La plupart des bâtiments à galerie et pavillons latéraux paraissent, de surcroît, bien être des *villae* et beaucoup sont équipées d'hypocaustes. Il n'y a donc pas de raison

2. Fouet 1983, 35-38.

3. Lapart & Petit 1993, 37.

4. Ferdière 1988, 168.

5. Gros 2001, 326.

6. Ferdière 1988, 169.

7. Gros 2001, 327.

objective pour voir dans l'édifice de Larajadé autre chose qu'une petite *villa* – dans le sens générique de “bâtiment principal d'une exploitation rurale”. Le mobilier qui y a été découvert, de nature domestique et artisanale, est comparable à celui que l'on retrouve habituellement dans les autres *villae* du Gers<sup>8</sup>.

En dernière analyse, le plan, peu courant, de Larajadé a pu être adopté à une époque où cette solution architecturale, nécessitant des moyens relativement modestes, était particulièrement en vogue ; il est de plus parfaitement adapté au peu de place disponible comme à la fraîcheur du site due à son exposition.

Un autre élément extrêmement intéressant pour la région est la durée relativement courte de l'occupation de l'établissement. Construite tardivement, dans les années 80 très probablement, cette *villa* ne fut pleinement structurée que quelques années plus tard<sup>9</sup>. Or, contrairement aux grandes *villae* de l'Aquitaine<sup>10</sup> qui, pour la plupart, restèrent occupées jusqu'à la fin de l'Antiquité, l'établissement de Larajadé fut abandonné définitivement dès les années 170, durant une période qui, à la lumière de travaux récents, a vu disparaître bon nombre de petites exploitations, tant en Narbonnaise (Passelac 1983, 55 ; Favory *et al.* 1997, 76-84) qu'en Aquitaine<sup>11</sup>. Dans ce cas précis, on ne sait à quelles circonstances attribuer cet abandon, qui paraît avoir été à la fois réfléchi et méthodique.

## CONCLUSION PROVISOIRE : LARAJADÉ, UNE VILLA RUSTIQUE ET FONCTIONNELLE

Le caractère “rustique” de la *villa* apparaît à plusieurs niveaux. Les matériaux mis en oeuvre sont tous d'origine locale, disponibles dans un rayon de quelques kilomètres. Aucun matériau d'une grande richesse, tel le marbre qui est pourtant très fréquemment présent dans les *villae* du Gers, n'a été utilisé ici.

De même, les programmes techniques élaborés répondent tous à des besoins impérieux : ainsi le drain périphérique assurait-t-il la viabilité des pièces d'habitation. Le savoir-faire que nécessite la réalisation de ce conduit a pu être apporté par des techniciens venus de la ville voisine, ce qui expliquerait sa conception étrange qui rappelle celle d'un égout urbain. L'absence d'hypocauste et de sols maçonnés, remplacés par de petits foyers sur des sols en terre battue, devait conférer au bâtiment un confort assez rudimentaire.

C'est un édifice avant tout fonctionnel et adapté au milieu. Son architecture ramassée et dissymétrique montre l'adaptation d'un modèle architectural aux conditions du site, c'est-à-dire à un coteau frais et humide.

La fonctionnalité du bâtiment et de ses différentes composantes doit, bien sûr, être envisagée avec prudence. Les petites pièces périphériques ne peuvent qu'avoir une vocation de pièces de vie, comme le montrent les aménagements découverts et le mobilier recueilli. La grande pièce centrale n'a livré trace d'aucun aménagement fonctionnel particulier, mais son état de conservation était médiocre ; on peut lui attribuer soit un rôle de stockage et/ou de distribution, soit la considérer comme une sorte de “salle commune” conviviale, ainsi que l'ont envisagé certains archéologues pour des établissements similaires. Enfin le pavillon d'angle méridional pourrait avoir fait office de cuisine, car il communiquait avec l'extérieur par le biais de la galerie de façade. Au total, la fonction avant tout résidentielle de l'édifice est manifeste : c'est à n'en pas douter l'habitation du propriétaire et de son entourage. On peut enfin conjecturer que les éventuels bâtiments d'exploitation devaient se développer en aval du vallon, bien que les traces d'occupation observées y soient très diffuses et sans continuité topographique par rapport au

8. Lapart & Petit 1993.

9. Outre les indications chronologiques fournies par le mobilier archéologique et présentées ci-dessus (p. 204-205), l'analyse du paléomagnétisme des briques du drain – dont la construction a marqué l'achèvement de l'évolution architecturale de la *villa* – a fourni une date de  $60 \pm 30$  AD, soit une édification entre 30 et 90 p.C. C'est la fin de cette “fourchette” qu'il est préférable de préférer en fonction des données du matériel archéologique, en particulier des céramiques sigillées.

10. Balmelle 2002, 98-122.

11. Petit 1997, 145 ; Colléoni 2000, 65-67.

bâtiment fouillé. Il a pu aussi exister des enclos ou des structures en matériaux légers autour du bâtiment, dont les fouilles n'ont pas permis de retrouver la trace. Ainsi le bâtiment de Larajadé a

vraisemblablement conjugué les fonctions traditionnellement dévolues par les agronomes latins à la fois à la *pars urbana* et la *pars rustica* de la villa.

## BIBLIOGRAPHIE

- Agache, R. (1975) : "La campagne à l'époque romaine dans les grandes plaines du nord de la France d'après les photographies aériennes", in: *ANRW*, II, 658 sq.
- Balmelle, C. (2001) : *Les demeures aristocratiques d'Aquitaine. Société et culture de l'Antiquité tardive dans le sud-ouest de la Gaule*, Aquitania Suppl. 10, Bordeaux.
- Boudartchouk, J.-L. (1997) : "Les fouilles de la déviation nord d'Auch : premiers résultats", in: *Actes de la XIX<sup>e</sup> Journée des archéologues gersois*, Fleurance, 3-12.
- (1998) : "Les fouilles de la déviation nord d'Auch : le mobilier antique des villae", in : *Actes de la XX<sup>e</sup> Journée des archéologues gersois*, Gimont, 34-45.
- Boudartchouk, J.-L. et al. (1998a) : *Archéologie et grands travaux : la RN 124. Les fouilles du contournement nord d'Auch (Gers)*, 1996-1997, Toulouse, 26-34.
- (1998b) : *RN 124 : les sites de la déviation nord d'Auch (Gers) : DFS de sauvetage urgent, rapport inédit déposé au SRA de Midi-Pyrénées*, I-II.
- Colléoni, F. (2000) : *Recherche sur les campagnes du sud-ouest de la Gaule*, DEA, Université de Toulouse-Le-Mirail.
- Favory, F., J.-L. Fiches et C. Raynaud (1997) : "La dynamique de l'habitat gallo-romain dans la basse vallée du Rhône", in : Pumain, éd. 1997, 73-114.
- Ferrière, A. (1988) : *Les campagnes en Gaule romaine*, Paris.
- Gros, P. (2001) : *L'architecture romaine. 2. Maisons, palais, villas et tombeaux*, Paris.
- Laharie, M.-L. (1998) : *Un édifice rural gallo-romain d'Aquitaine. Analyse architecturale et restitutions*, DEA, Université de Toulouse II-Le-Mirail.
- Lapart, J. et C. Petit (1993) : *Le Gers (32)*, CAG, Paris.
- Passelac, M. (1983) : "L'occupation du sol en Lauragais à l'âge du Fer et pendant la période gallo-romaine : acquis, problèmes et méthodes", in : *Le Lauragais. Histoire et archéologie* (Castelnaudary, 1981), Montpellier, 29-63.
- Petit, C. (1997) : *Le milieu rural de l'Aquitaine méridionale*, thèse de doctorat, Université de Bordeaux 3.
- Pumain, D., éd. (1997) : *Des oppida aux métropoles*, Paris.

## CRÉDITS ET REMERCIEMENTS

La Direction Départementale de l'Équipement du Gers (DDE), maître d'ouvrage du projet, a assuré la plus grande partie du financement auquel ont également pris part la Mairie d'Auch et le Conseil Général du Gers. La définition du cadre précis de l'opération a été rendue possible par l'établissement d'un diagnostic archéologique préalable réalisé en 1995 par MM. Frédéric Milor et Antoine Grall (AFAN). C'est alors qu'a été repéré le site de A Larajadé, où les sondages permirent de constater la présence d'un bâtiment antique. L'intérêt présenté par l'état de conservation des structures a motivé la mise en place d'une opération de fouille du bâtiment et de ses abords. Équipe AFAN : Jean-Luc Boudartchouk (Responsable de l'opération), Jean-Charles Arramond, Sylvie Bach, Vincent Geneviève (étude des monnaies), Antoine Grall, Laurent Grimbert, Isabelle Rodet-Belarbi (étude de la faune),

Frédéric Veysièrre. Furent ensuite associés à l'étude : D. Cazes (Musée Saint-Raymond, Toulouse), A. Cura (laboratoire Archéolabs, datation radiocarbone), Marie-Laure Laharie (Architecte), L. Langouet et Y. Garcia (Univ. Rennes I, datation par magnétisme thermo-rémanent) T. Martin (consulté pour les ensembles de sigillées de Montans). Suivi scientifique de l'opération : D. Schaad, M. Vidal (Conservateur régional). Conception de la maquette de la villa conservée au Musée municipal d'Auch : S. Palé et C. Darles, éd.

Remerciements à MM. Almanza, Joly, Lapart, Martin, Peres, Prieur, Samalens ; également aux personnels de la DDE du Gers, de la Mairie d'Auch et du Musée Municipal, des Archives Départementales du Gers et de la Société archéologique du Gers.

CÉRAMIQUE COMMUNE

210

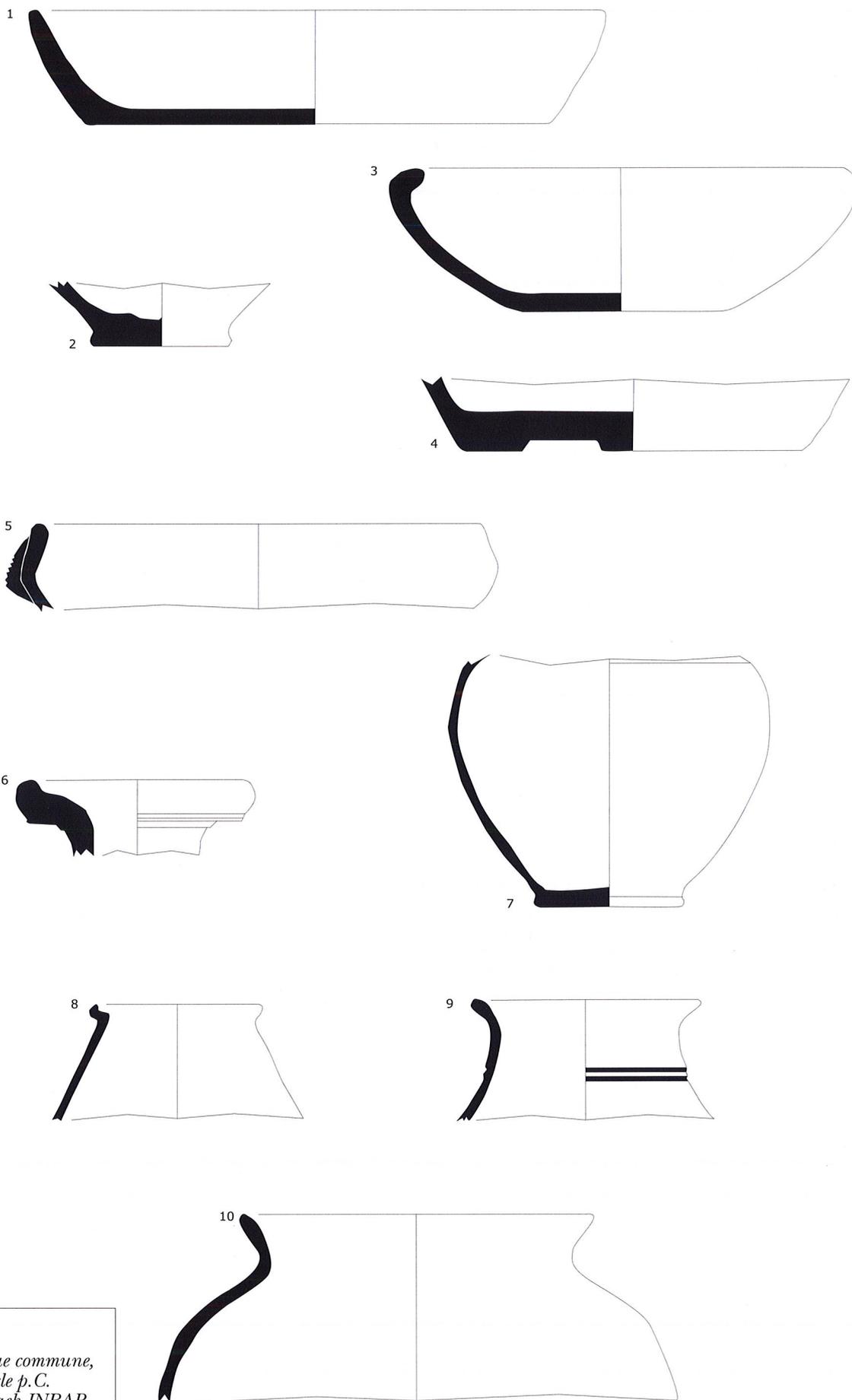


Fig. 30. Céramique commune,  
fin 1<sup>er</sup>-II<sup>e</sup> siècle p.C.  
Infographie S. Bach INRAP.

0 5cm

CÉRAMIQUE COMMUNE

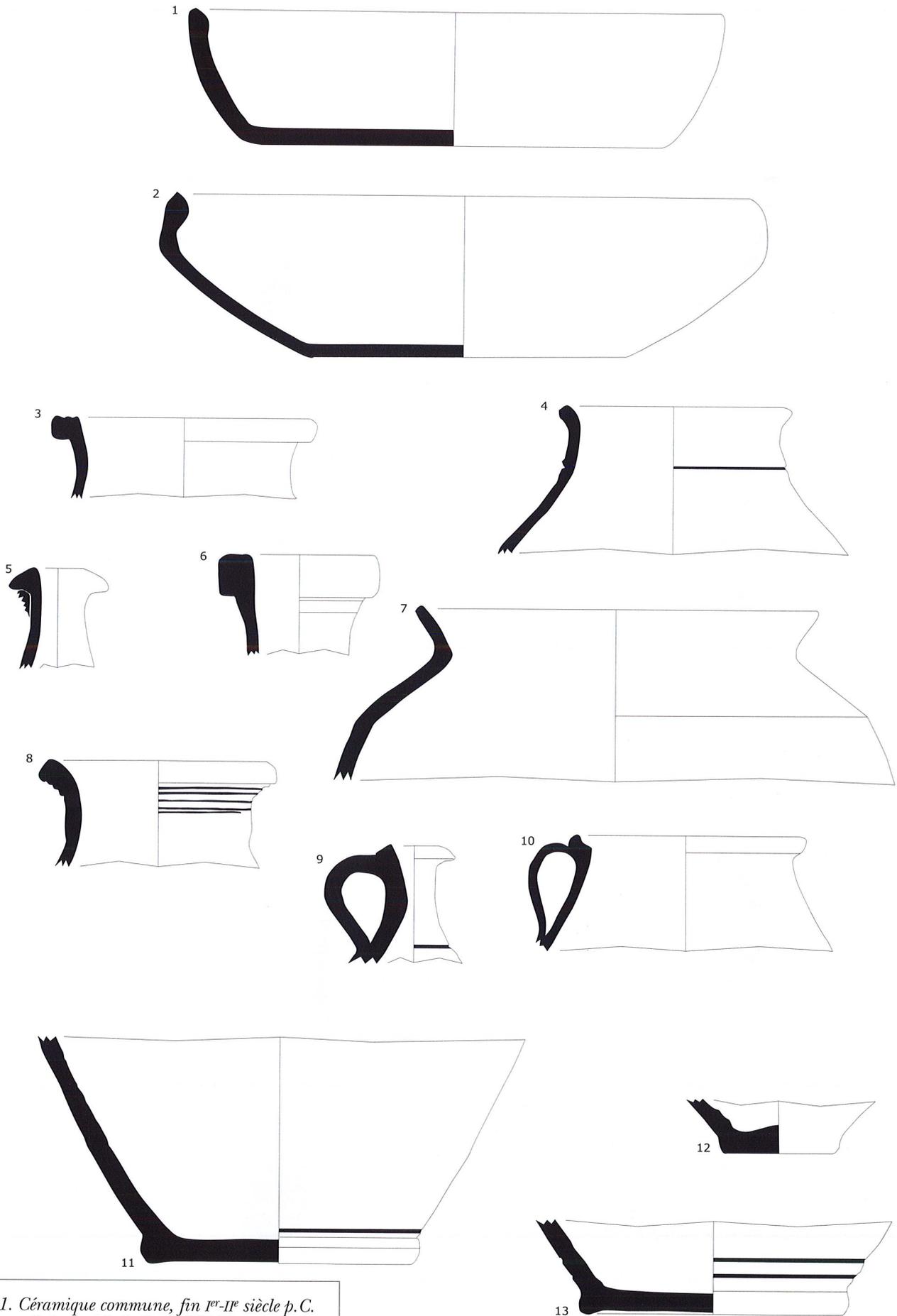


Fig. 31. Céramique commune, fin I<sup>er</sup>-II<sup>e</sup> siècle p.C.  
Infographie S. Bach INRAP.

0 5cm

## CÉRAMIQUE COMMUNE

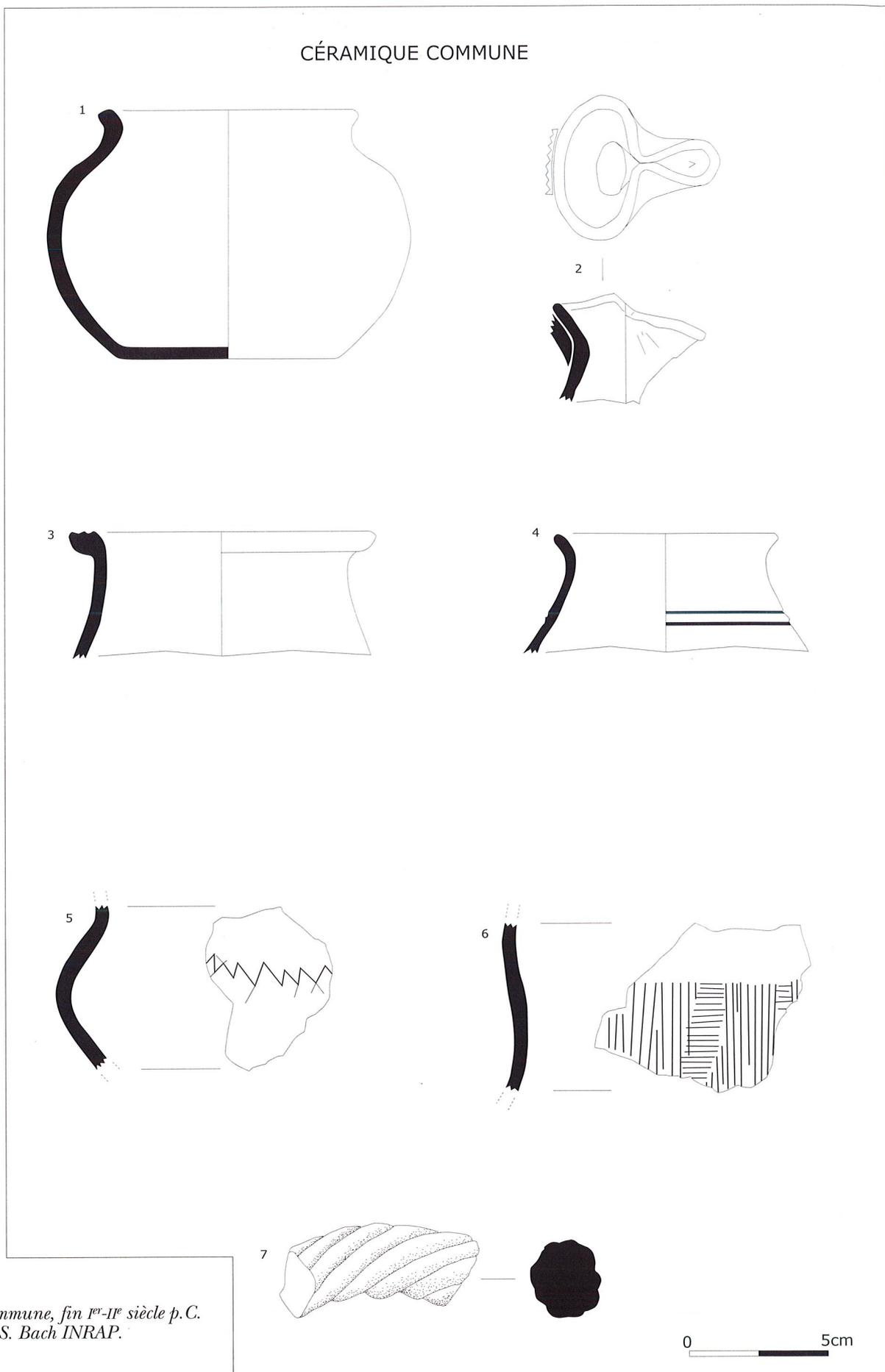


Fig. 32. Céramique commune, fin 1<sup>er</sup>-II<sup>e</sup> siècle p.C.  
 Infographie S. Bach INRAP.

CÉRAMIQUE COMMUNE

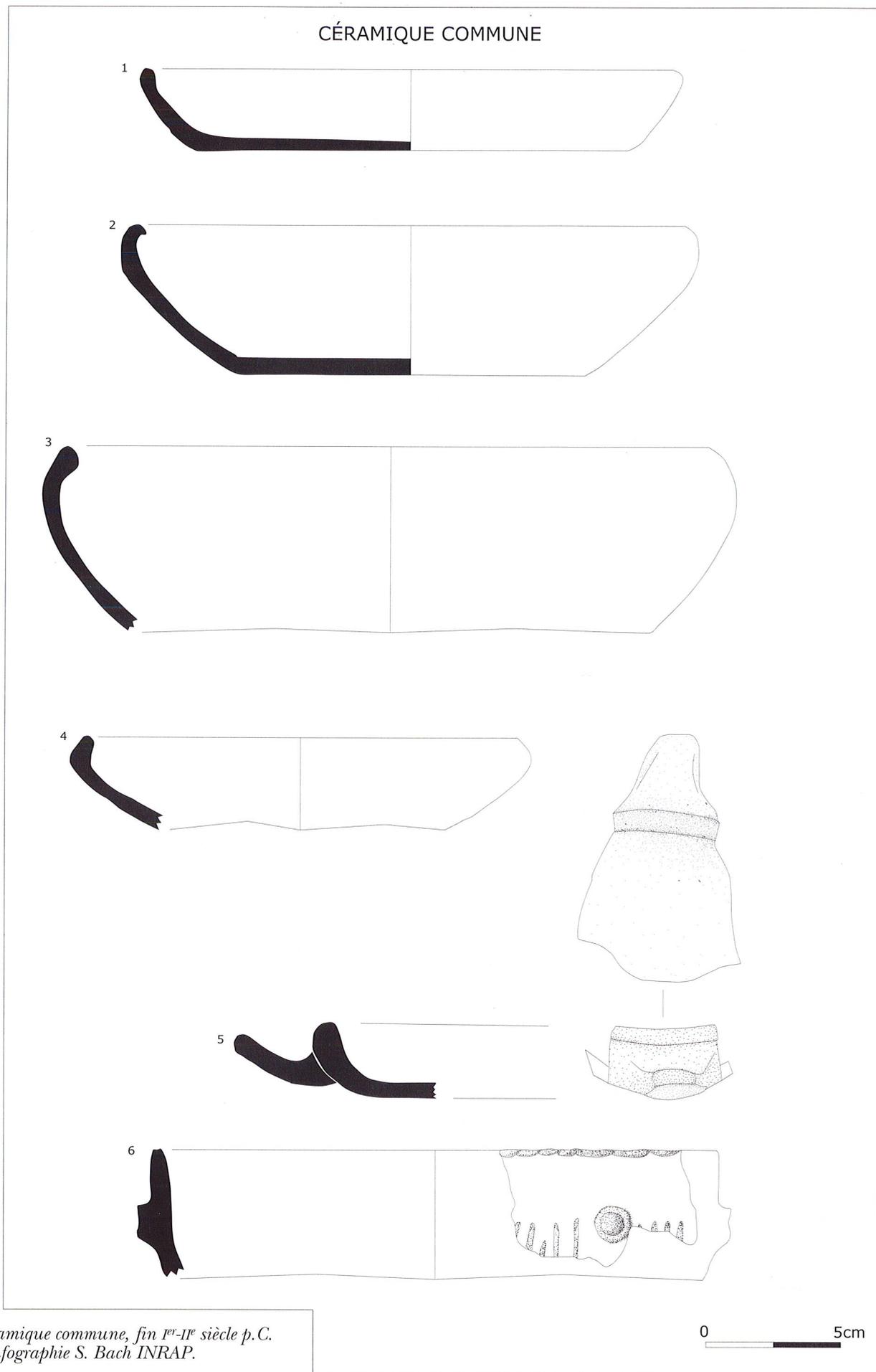


Fig. 33. Céramique commune, fin I<sup>er</sup>-II<sup>e</sup> siècle p.C.  
Infographie S. Bach INRAP.

SIGILLÉE DE MONTANS IIe s.

214

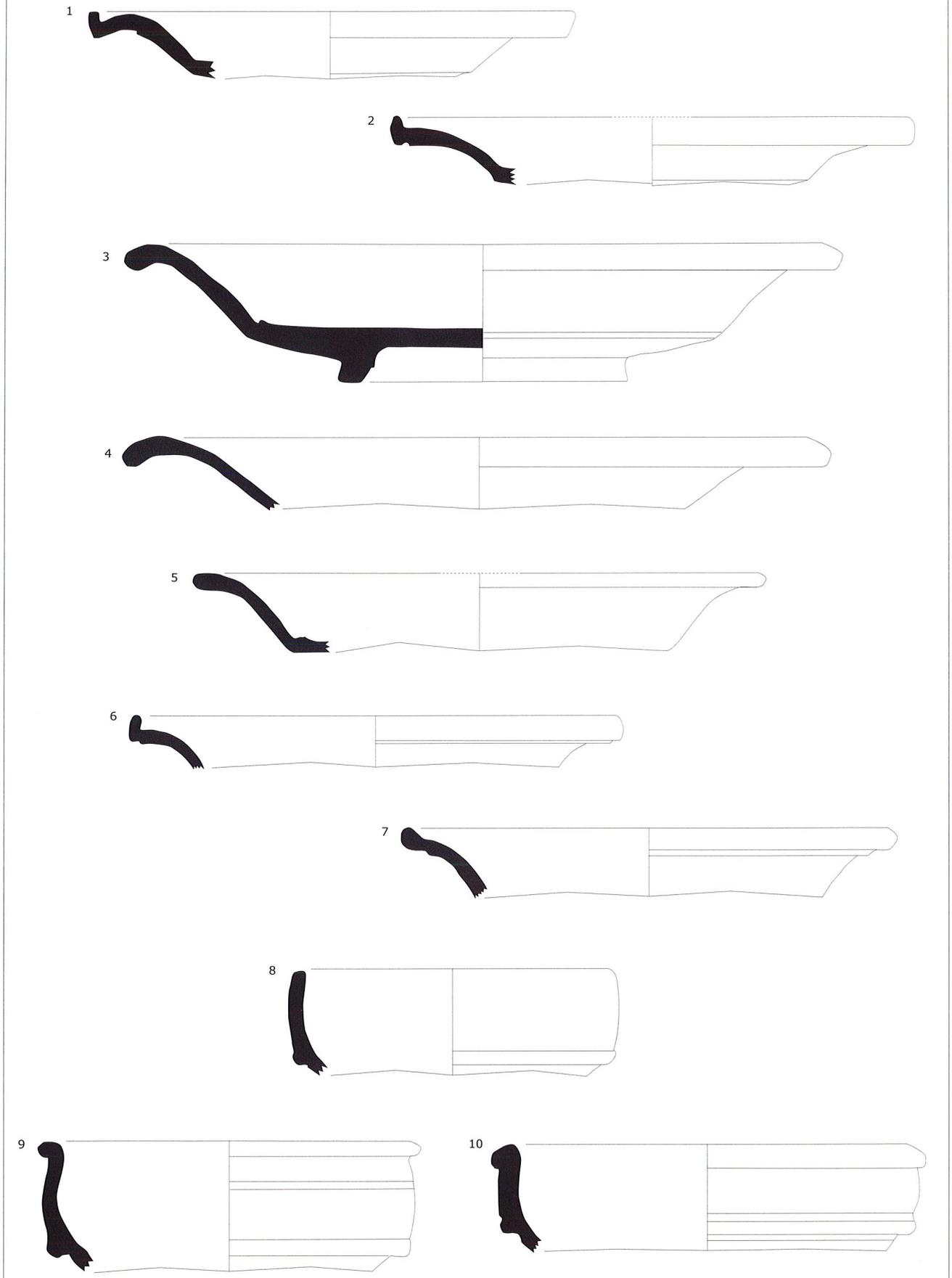


Fig. 34. Sigillées de Montans, I<sup>re</sup> siècle. 1, 2 et 6 : Curle 15 ; 3-5 : Drag. 46 ; 8-10 : Drag. 44. Infographie S. Bach INRAP.

## SIGILLÉE DE MONTANS IIe s.

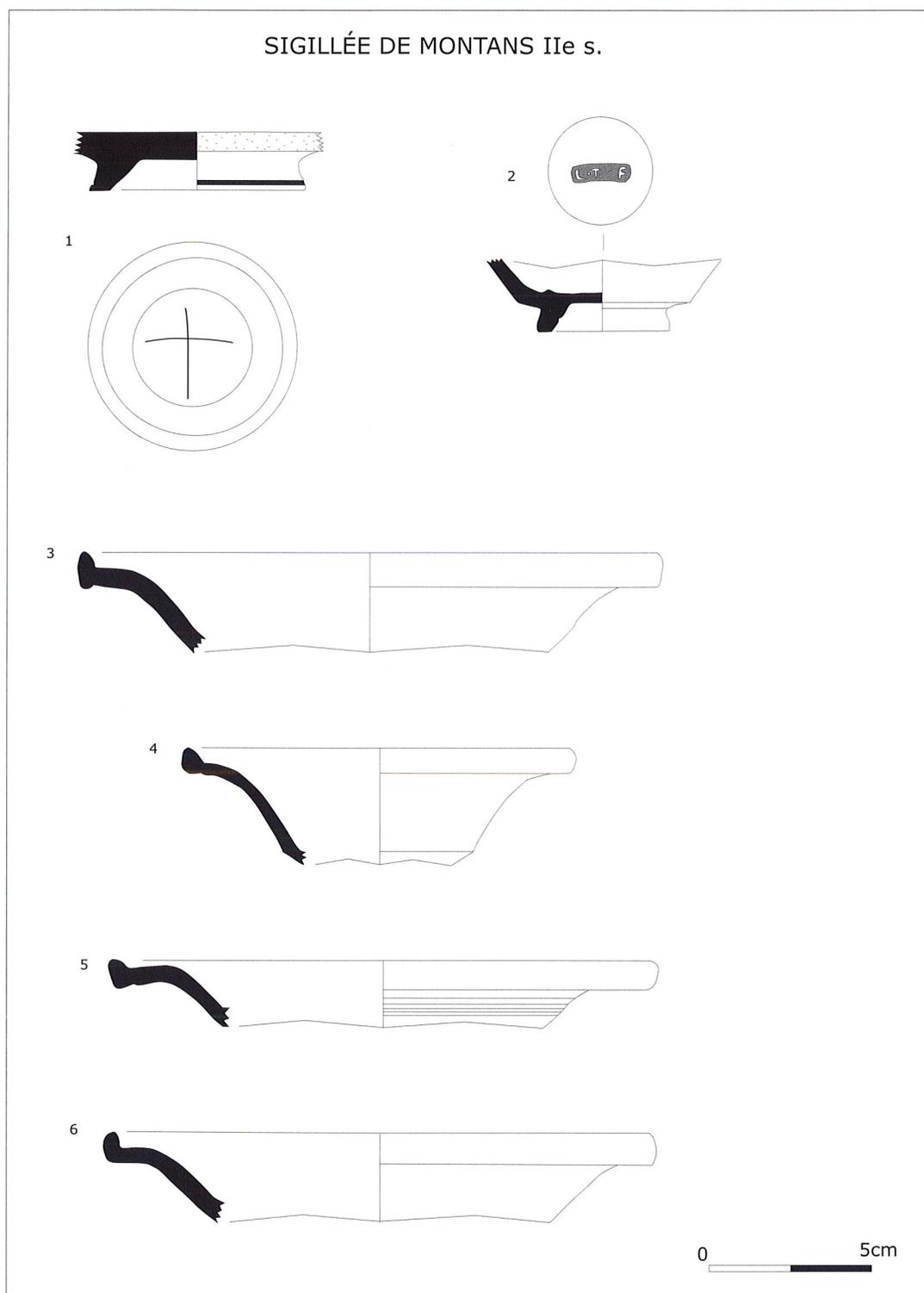


Fig. 35. Sigillées de Montans, II<sup>e</sup> siècle. 1 : fond avec graffito ; 2 : fond de Drag. 46 avec marque L.T.F. ; 3-6 : parois et bords de Curle 15. Infographie S. Bach INRAP.

## SIGILLÉE DE MONTANS IIe s.

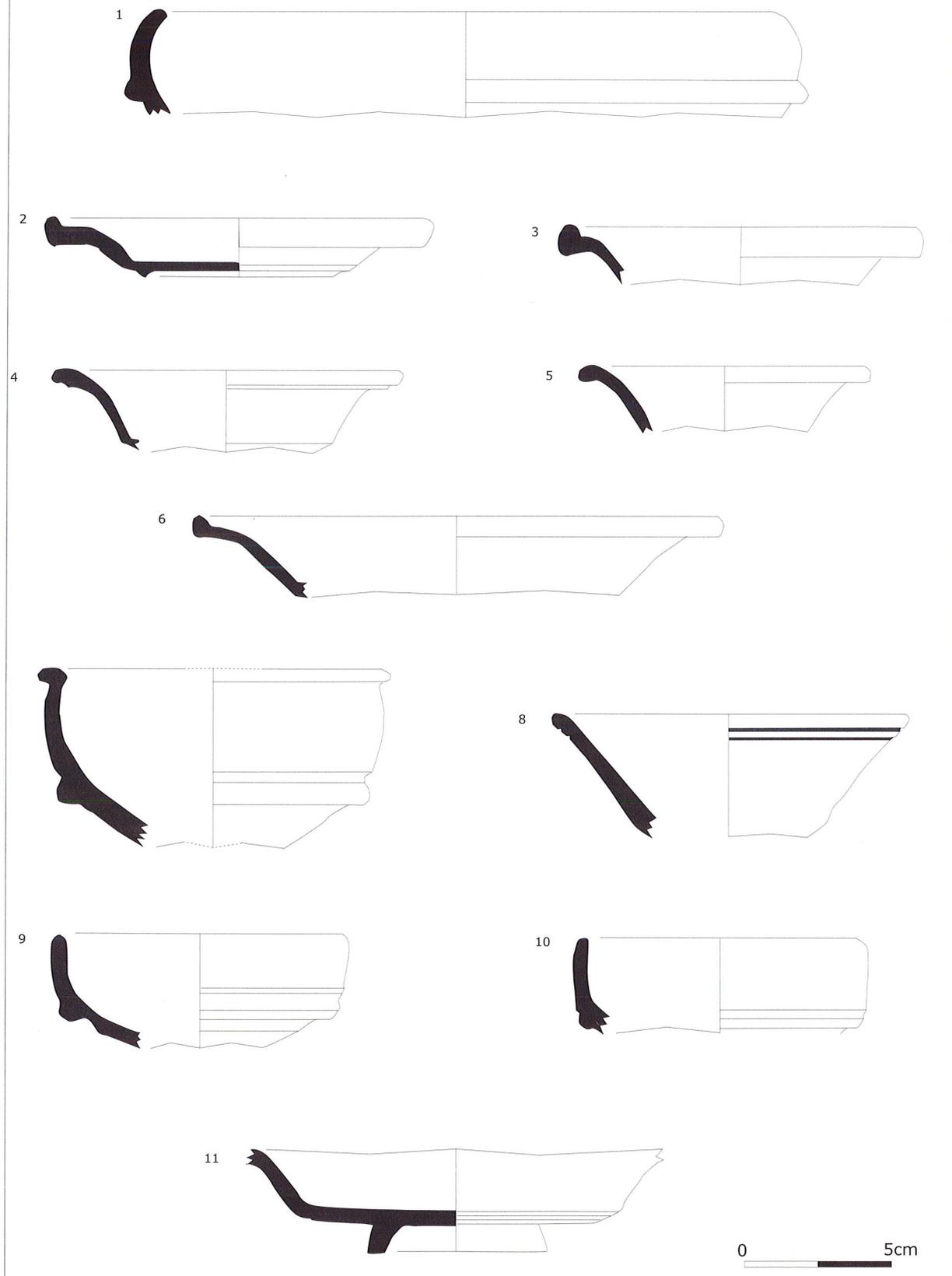
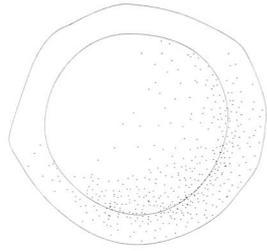
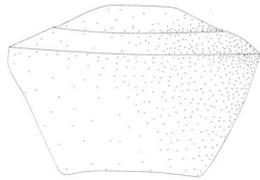


Fig. 36. Sigillées de Montans, II<sup>e</sup> siècle. 1, 7, 9 et 10 : Drag. 44 ; 2, 3 et 6 : Curle 15 ; 4, 5 et 11 : Drag. 46 ; 8 : Drag. 33. Infographie S. Bach INRAP.

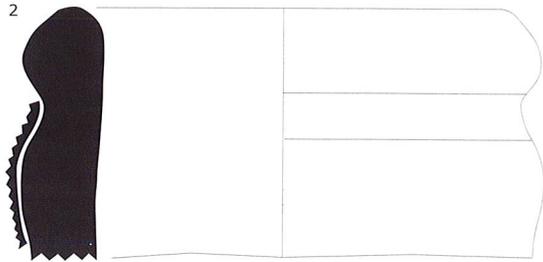
AMPHORES



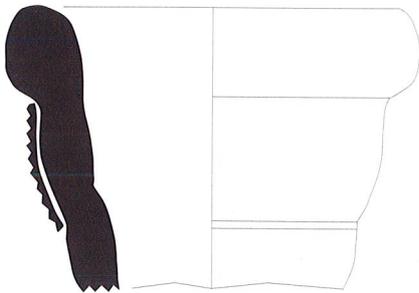
1



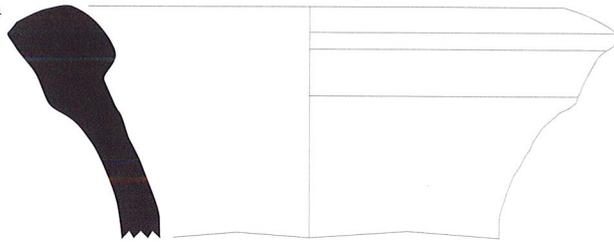
2



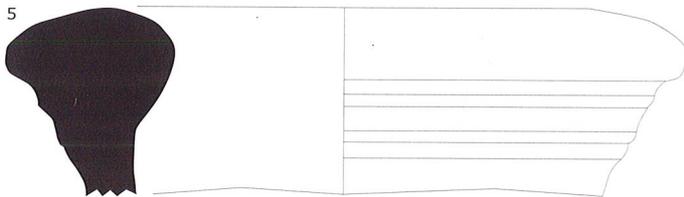
3



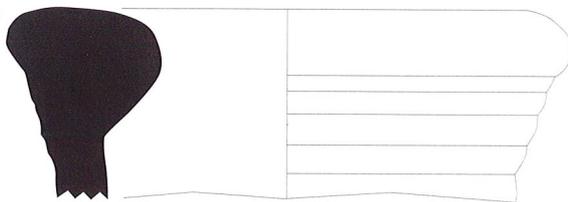
4



5



6



7

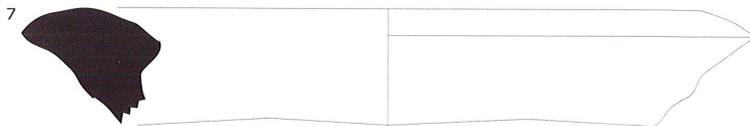


Fig. 37. Amphores, I<sup>er</sup>-II<sup>e</sup> siècles. Infographie S. Bach INRAP.

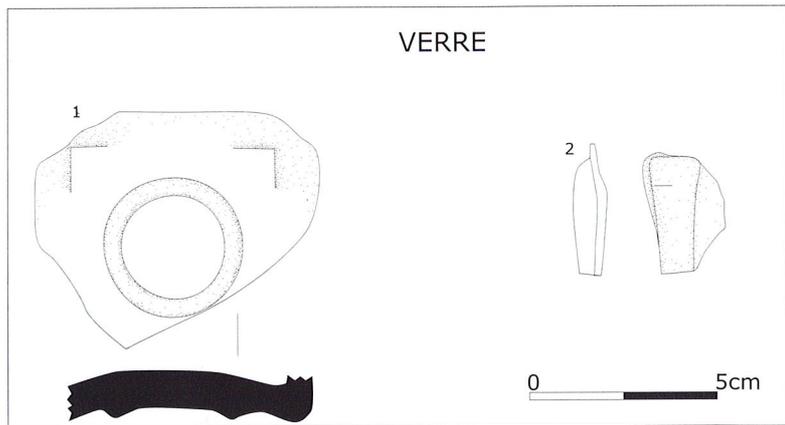
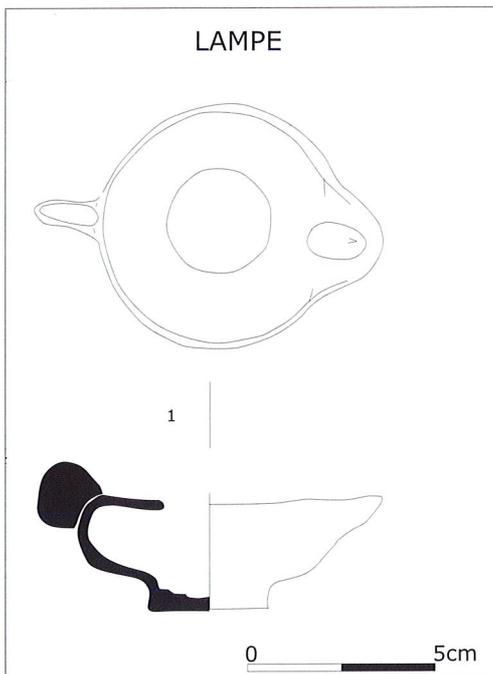


Fig. 38 (ci-contre). Lampe à huile en céramique. Infographie S. Bach INRAP.

Fig. 39 (en haut). Verre, fin I<sup>er</sup>-II<sup>e</sup> siècle. Infographie S. Bach INRAP.

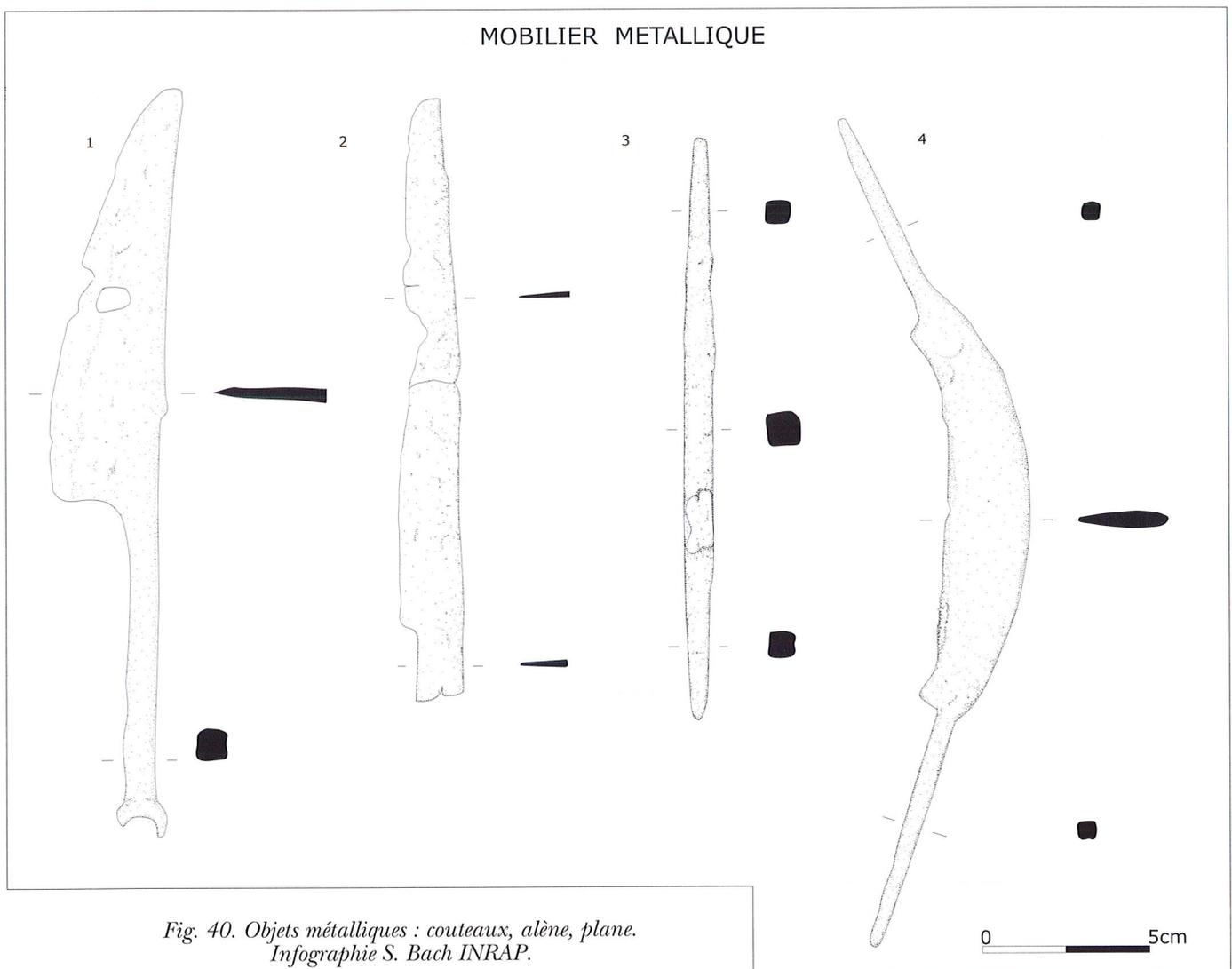


Fig. 40. Objets métalliques : couteaux, alène, plane. Infographie S. Bach INRAP.

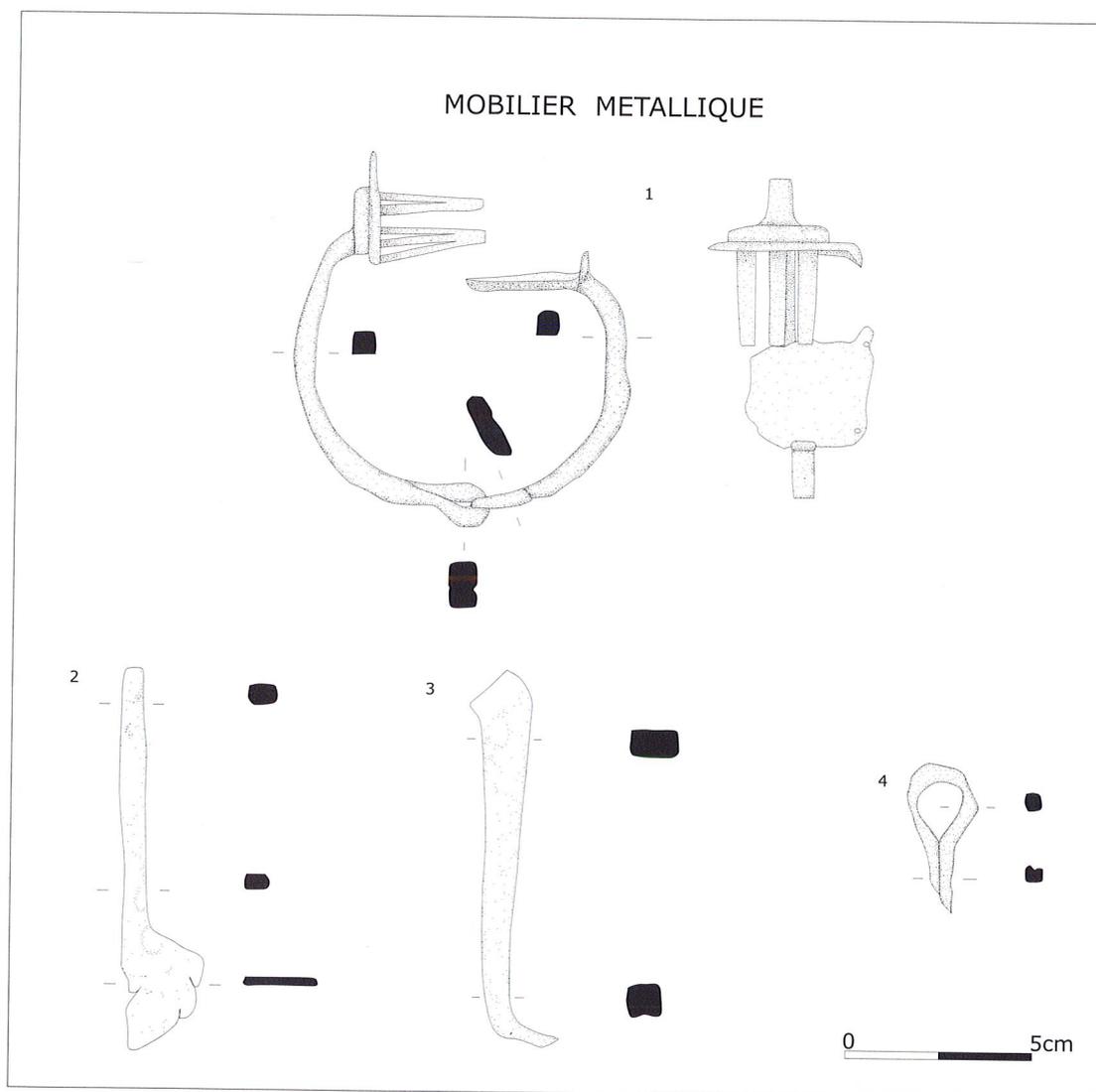


Fig. 41. Objets métalliques : entraves de prisonnier, couteau, clé (?), gond-goupille.  
 Infographie S. Bach INRAP.

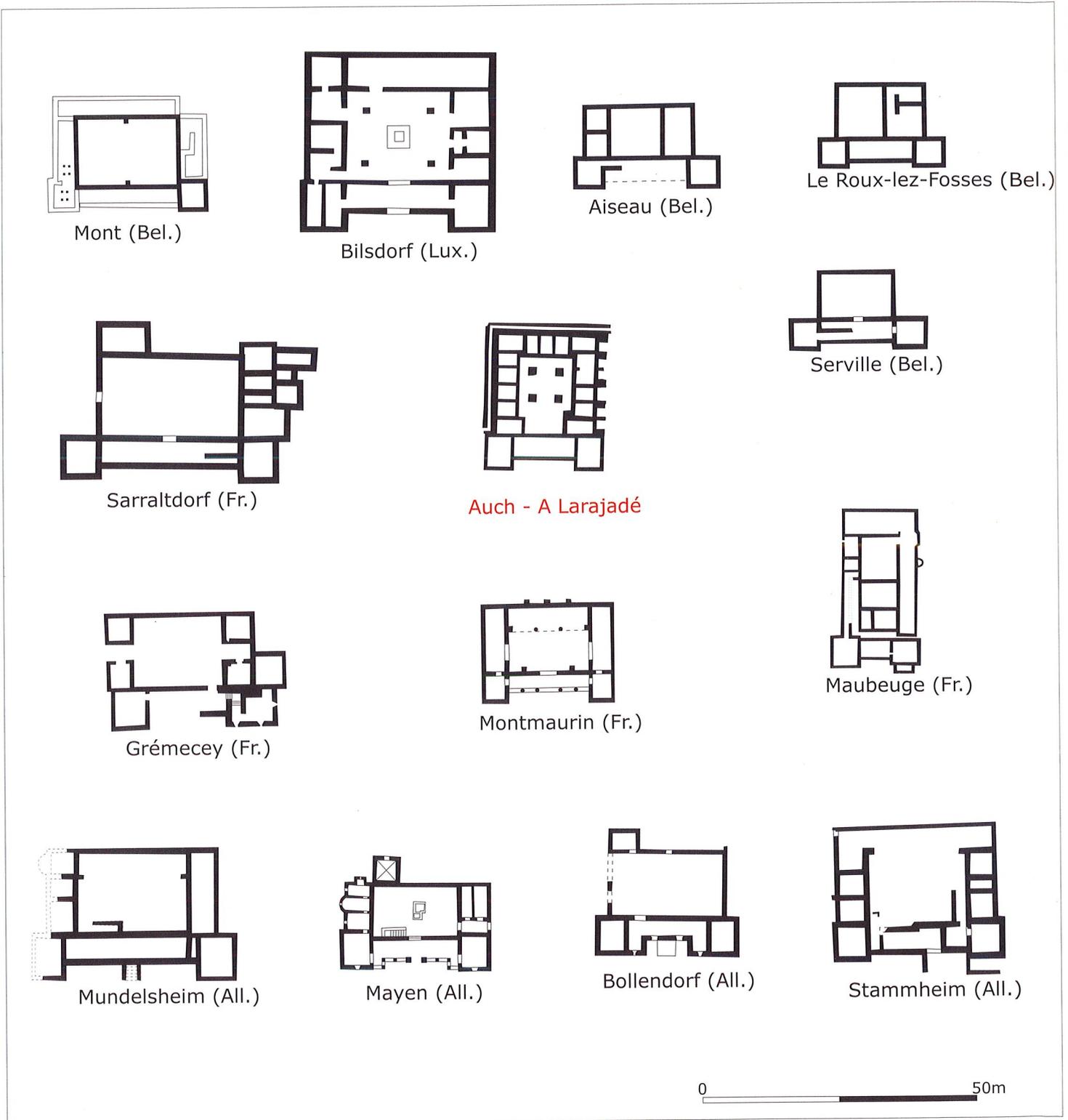


Fig. 42. La villa de Larajadé et quelques autres villae à galerie de façade.  
 Infographie L. Grimbart INRAP.